

Université Lille 3  
Master 2  
Sciences du langage,  
Parcours 'interpréтаратіat  
LSF/français'

TRADUCTION  
FRANÇAIS ECRIT  
LANGUE DES SIGNES-VIDEO

Mémoire présenté par  
Patrick Gache  
Sous la direction de Georgette Dal

Septembre 2005

## Remerciements à

Georgette Dal de m'avoir permis d'entreprendre ce travail, il en était grand temps depuis le temps.

Christian Cuxac pour son œuvre et les nombreuses discussions que j'ai eues avec lui, car tout cela a donné une dimension nouvelle à la langue de mes parents sourds et donc aussi la mienne. Sans compter évidemment l'intérêt considérable que cela a eu pour ma pratique professionnelle de traducteur-interprète et de formateur d'interprètes.

L'ensemble de mes collègues d'INTERPRETIS qui m'ont aidé dans ce travail, indirectement par de nombreux échanges, plus directement en me libérant quelque peu du travail quotidien du service afin que je puisse me consacrer à ce mémoire... Pas grand-chose, le devoir avant tout ! Mais c'est déjà beaucoup.

Mon collègue de toujours et surtout ami, Alain Bacci. C'est lui qui m'a jeté dans la bataille des interprètes en LS (Dois-je le remercier vraiment ?) pour la reconnaissance de notre métier... Après rapide réflexion, je peux dire que je n'ai jamais eu à le regretter (finalement). Très certainement sont nombreux les éléments de ce mémoire que je lui dois. Nous avons tellement échangé et travaillé ensemble qu'il m'est difficile à présent de démêler « le tien du mien ».

Et enfin, tous mes amis sourds et entendants, et particulièrement les toulousains, impliqués dans le mouvement militant pour la langue des signes et la culture Sourde, ils m'ont accueilli si chaleureusement lorsque j'ai débarqué à Toulouse... Encore merci à eux, car c'est précisément à ce moment que tout a commencé.

## Sommaire

Conventions terminologiques .....	2
Avant-propos .....	3
Introduction .....	5
1 <sup>ère</sup> partie : .....	6
Qu'est-ce que l'activité traduisante ? .....	6
Trois données fondamentales .....	6
Fonction communicative de la Traduction.....	7
Traduire, opération linguistique.....	7
... Et culturelle.....	8
Théories de la Traduction .....	9
Interprétation et traduction .....	12
C'est la même chose.....	12
Mais différent : de l'oral à l'écrit.....	12
« LS-vidéo », langue écrite ? .....	16
Tradition orale, société de l'écrit.....	16
Les sourds sont bilingues.....	17
Premières observations d'une forme « écrites » de la LS	19
Analyse de ce qui procède d'une production en LS-vidéo	25
Explicitation.....	25
Organisation.....	25
Ce que la LS-vidéo ne permet pas .....	26
L'appréhension globale.....	26
La prise de note.....	26
Listes et tableaux.....	27
Personnalisation de l'énoncé.....	28
Suprême avantage .....	29
Visualité conservée.....	29
Aménagement linguistique.....	30
Communauté intéressée ?.....	30
Facteurs politiques.....	31
<i>Militantisme ou pragmatisme ?</i>	32
2 <sup>ème</sup> partie : .....	34
La traduction française écrite/LS-vidéo .....	34

Usages & enjeux .....	34
Ecrivain public.....	36
Traduction en milieu pédagogique.....	38
Vidéo-Signes.....	41
WebSourd.....	43
Lutte contre l'illettrisme.....	46
Méthodologie de la traduction.....	48
Langue de travail, langue maternelle.....	48
Textes pragmatiques.....	50
Textes littéraires.....	55
Pédagogie de la traduction .....	58
Formation des traducteurs sourds.....	58
Propédeutique à l'interprétation.....	59
Les apprenants de la LS.....	61
Cours de LS destinés aux adultes.....	61
Les adultes sourds.....	62
Enseignement des enfants sourds.....	63
Production d'outils pédagogiques.....	64
Procédure de schématisation.....	64
Grille de correction.....	65
Conclusion .....	67
Bibliographie .....	69

## Conventions terminologiques

Je parle ici de « traduction ». Elle se distingue de l'« interprétation ». Une traduction s'écrit alors que l'interprétation reste orale.

Toutefois, je suis amené à parler de l'activité traduisante, sans faire de distinction entre l'interprétation et la traduction. Ainsi, dans ce cas, j'utilise le terme « Traduction » avec un « T ».

A la « Langue des Signes orale », que je désigne simplement par « Langue des Signes » (LS), j'oppose la « LS-vidéo », terme désignant ce que je présume être une forme « écrite » de la LS, non scripturale, enregistrée sur support analogique (vidéogramme) ou numérique (fichier vidéo). Comme de bien entendu, je dis aussi LSF pour Langue des Signes Française.

J'utilise également le terme « langue vocale », modalité audio-phonatoire, en opposition aux « Langue des Signes », modalité visuo-motrice. Etant entendu que ces deux types de langues sont des « langues orales », dans le sens « oralité », en opposition à l'écrit.

Enfin, dans un souci de clarté pour mes lecteurs, je signale que je dis « je » pour parler de mon expérience professionnelle (on reproche aux gens de parler d'eux-mêmes ; c'est pourtant le sujet qu'ils traitent le mieux) et « nous » lorsqu'il s'agit de mes collègues interprètes-traducteurs de Toulouse ou encore le lecteur et moi-même.

## Avant-propos

La traduction en français/LS-vidéo est un sujet qui me tient à cœur depuis longtemps... En fait, depuis mes débuts dans le métier d'interprète, en 1987.

D'abord, la demande en traduction répond à un réel besoin lié à l'illettrisme qui sévit durement au sein de la communauté sourde. Cette réalité s'est imposée à moi très tôt (avant même d'en avoir pris conscience puisque enfant déjà, à la demande de ma mère sourde, je réécrivais ses lettres). D'ailleurs, dans la profession, c'est très rapidement que s'est mise en place la fonction d'« écrivain public » en faveur des personnes sourdes. Cette pratique, souvent perçue comme relevant d'une assistance sociale parce que mal définie, fait encore l'objet d'après discussions sur la position à adopter et qui finalement interrogent les fonctions de l'écrit, le contexte socioculturel des Sourds et, suivant, la fonction même du traducteur.

Il y a eu aussi ma tentative, certainement insensée compte tenu de mes moyens de l'époque, à la fin des années 80, de traduire les ouvrages de certains auteurs tels que Christian Cuxac (Le langage des sourds, 1983) ou Bernard Mottez (Les sourds dans la vie de tous les jours, 1981) qu'avec enthousiasme je découvrais et qui me semblaient essentiels à la compréhension des sourds et de leurs conditions dans notre société. Ces lectures, entre autres choses, venaient alimenter de grandes discussions avec les sourds militants de 2LPE, que je côtoyais, et... ils ne les avaient pas lus ! Mais j'ai dû bien vite baisser les bras en prenant la mesure d'un tel travail.

Et puis, à Toulouse, que ce soit au titre de l'association gérant le service d'interprètes de Toulouse, ILS (Interpréter en Langue des Signes), de 1990 à 1999, ou de la société coopérative INTERPRETIS, service d'interprètes et organisme de formation, de 1999 à aujourd'hui, la question de la traduction en Langue des Signes a régulièrement fait son apparition et parfois de manière forte. Ainsi par exemple, dans le cadre d'interprétations en milieu pédagogique, certaines pratiques de traduction, marginales à l'époque, nous amenaient à observer ce qui nous semblait être une forme écrite de la langue des signes. En effet, la production de dissertations « rédigées » en LS par des étudiants sourds, de manière de plus en plus affirmée, destinées à être lues

et traduites en français écrit, nous avons très sérieusement interpellés.

Nous avons eu donc ponctuellement à traiter des demandes de traduction, avec pragmatisme. Elles ont suscité beaucoup d'intérêt et de réflexion.

Aujourd'hui, force est de constater que l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication permet d'envisager sérieusement la LS-vidéo en tant qu'écrit de la LS, utile et utilisable par un large public sourd et entendant. A INTERPRETIS, la traduction, dans les deux sens : français écrit et LS-vidéo, est une pratique en voie de développement et considérée comme un des facteurs clés de succès de notre entreprise. Elle suscite une vraie réflexion en termes d'organisation, de méthode de travail et de formation. La traduction prise en charge dans un premier temps par des interprètes expérimentés commence à faire l'objet d'un enseignement et de recrutements spécifiques.

Ce mémoire présenté ici est essentiellement issu d'une pratique. Il se veut être une contribution :

- au déploiement de formations de traducteurs adaptées en milieu universitaire
- à la conception d'outils pédagogiques spécifiques à la traduction du français écrit vers la LS-vidéo ;
- à améliorer la formation des interprètes, la traduction étant la première étape à franchir avant d'accéder à l'interprétation simultanée.

Plus modestement, il pourrait également venir alimenter la réflexion pédagogique concernant l'apprentissage de la Langue des Signes, que ce soit des adultes entendants (éventuellement futurs candidats à la formation d'interprète) mais aussi l'enseignement des langues, LS et français, auprès des sourds, jeunes et moins jeunes.

## Introduction

Si l'interprétation Français-Langue des Signes est un métier existant en France depuis près de 25 ans, même s'il est assez bien connu aujourd'hui il demeure trop peu répandu, la demande en traduction n'émerge que progressivement. En effet, le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication permet de coupler et de diffuser l'information sous sa forme française écrite et sa forme en Langue des Signes-vidéo.

Aujourd'hui, la demande en traduction s'appuie sur la nécessité de permettre un accès à l'information le plus élargi possible pour une population sourde hétérogène en matière de maîtrise de la langue française. La traduction en LS est donc conçue comme un outil d'accessibilité à l'information écrite pour une grande partie du public sourd.

Avant d'aborder pleinement le sujet qui nous intéresse ici, je traite en première partie les mécanismes de la Traduction et distingue la traduction de l'interprétation. Puis, j'envisage la « LS-vidéo » en tant que langue « écrite » de la LS, non pas scripturale, mais « signée-enregistrée » sur support vidéo.

Enfin, en deuxième partie, après avoir fait un état des lieux de la demande de traduction en LS et évoqué ses enjeux en m'appuyant sur des expériences de terrain, j'aborde l'intérêt pédagogique de la traduction, opération fondamentale du langage.

## **1<sup>ère</sup> partie : Qu'est-ce que l'activité traduisante ?**

*Traduire, c'est à la fois habiter dans la langue de l'étranger et donner l'hospitalité à cet étranger au cœur de sa propre langue.*

Paul Ricœur, *La marque du passé*, *Revue de Métaphysique et de morale*, 1998, n°1, p. 15

*Une langue n'est pas seulement un ensemble de mots, c'est aussi et surtout une manière de penser, de rêver, d'imaginer, de voir le monde. On ne fait pas les mêmes associations d'idées, les mêmes constructions mentales, les mêmes raisonnements d'une langue à l'autre.*

Dominique Wolton, *L'autre Mondialisation*, Paris, Flammarion, 2003, p.101

En préambule à la traduction proprement dite du français écrit vers la LS-vidéo, il me semble important de définir « l'activité traduisante » et ainsi d'appréhender les implications théoriques d'une telle opération. Pour ce faire et dans un premier temps, je vais parler de la « Traduction », terme englobant indifféremment interprétation et traduction.

### **Trois données fondamentales**

Selon Michaël Oustinoff<sup>1</sup>, trois données fondamentales s'appliquent à toute forme de Traduction :

---

<sup>1</sup> M. Oustinoff (2003), *La traduction*, PUF, Collection QSJ ?, p. 10.

## **Fonction communicative de la Traduction**

La Traduction a d'abord une fonction pratique (communicative) entre locuteur/interlocuteur ou auteur/lecteur, ne parlant pas la même langue. Sans interprète-traducteur, la communication est compromise, voire impossible. On voit tout le parti que l'on peut tirer de cette faculté... Heureusement, l'institutionnalisation de la profession durant ces dernières décennies<sup>2</sup> a permis la mise en place de garde-fous protégeant les usagers... et l'interprète-traducteur. Si en règle générale la confiance du lecteur pour le traducteur est aveugle, celle-ci doit souvent être gagnée lors d'une interprétation de liaison et permettre ainsi son bon déroulement. En effet, un entretien peut être très chargé émotionnellement et/ou pour lequel les enjeux peuvent être cruciaux pour les personnes en présence. Confier sa parole à un individu pour quelle soit retransmise en bonne et due forme, n'a rien d'anodin.

### **Traduire, opération linguistique...**

La deuxième donnée est d'ordre linguistique, il s'agit de la question des deux langues en présence. Pour le traducteur-interprète, il va de soi qu'il les maîtrise parfaitement. Mais attention de ne pas commettre le sacrilège du mot à mot, de ne pas établir mécaniquement des équivalences formelles entre les deux langues.

Il est communément admis que ce n'est pas la même chose de traduire du français vers l'espagnol, par exemple, ce couple de langues appartenant à la même famille, que, autre exemple, du français vers le russe, soit deux langues de familles différentes, bien que le mécanisme de base reste le même. Pour un français il est plus facile d'apprendre une langue proche de la sienne, telle que l'espagnol ou l'italien, qu'une autre plus éloignée, tel le russe, pour garder le même exemple. Mais, paradoxalement, la tentation de « calquer » deux langues proches est la plus forte, compte tenu des ressemblances.

On peut supposer que la Traduction que représente celle qui consiste à passer du français vers la LS et inversement présente également des singularités. Quoiqu'il en soit, privilégier la langue de départ au détriment de la langue d'arrivée est un phénomène également observable dans notre milieu professionnel...

---

<sup>2</sup> L'Association Internationale des Interprètes de Conférence (AIIC), la Société Française des Traducteurs (SFT) et plus récemment l'Association Française des Interprètes en Langue des Signes (AFILS) et l'European Federation Sign Language Interpreter (EFSLI).

La maîtrise des deux langues est certes une condition incontournable mais néanmoins insuffisante.

### ... Et culturelle

Connaître l'art et la manière de passer de l'une à l'autre langue tout en obtenant l'effet voulu par l'auteur est une donnée fondamentale. Ce qui nous amène au troisième facteur, lié aux deux précédents : la grande diversité des versions pour un même texte/discours ; autrement dit, il y a autant de versions, dans l'espace et dans le temps, qu'il y a d'interprètes-traducteurs. Une telle variation peut provoquer un certain scepticisme quant à la faisabilité de la Traduction : soit radicalement impossible, soit relativement intraduisible, car traduire c'est inévitablement trahir (vieux adage italien : traduttore, traditore). Pourtant la pratique de la Traduction fort répandue prouve la possibilité de la... Traduction ; même si elle n'est pas toujours possible<sup>3</sup>. Nous ne pouvons, en effet, nier la relativité du résultat d'une Traduction ; elle est souvent considérée comme un pis-aller, mais aussi parfois comme excellente. Ainsi, tout lecteur/auditeur peut légitimement se poser la question sur l'écart existant entre l'original et la version traduite...

En revanche, nous devons aussi admettre, en étant plus optimiste, l'extraordinaire richesse de la diversité des langues et, partant, de la richesse que présente également la Traduction. Intrinsèquement le passage d'une langue à une autre conduit au passage d'une culture à une autre. Une langue n'est pas faite uniquement de mots, mais renferme une vision du monde<sup>4</sup>. Toute langue est inextricablement liée à sa culture et vice et versa. La langue informe la pensée, elle n'est donc pas un simple instrument.

De plus, la Traduction est une opération fondamentalement langagière. Si Traduire c'est mettre en œuvre une technique spécifique (tout particulièrement spectaculaire en interprétation simultanée) qui consiste à maîtriser parfaitement les langues en présence, à restituer un message dans une langue, lu ou entendu dans une autre, tout en respectant l'intention de l'auteur, sans laisser paraître quoi que ce soit de son propre ressenti à propos

---

<sup>3</sup> Voir Georges Mounin (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard.

<sup>4</sup> Nombreux sont les ouvrages traitant de la question des rapports langage-culture, pour n'en citer que quelques uns : Claude Lévi-Strauss (1958), *Anthropologie structurale*, Paris, Gallimard ; la fameuse hypothèse Sapir-Whorf, voir B.L. Whorf (1956), *Language, Thought and reality*, Cambridge, The MIT Press ; Claude Hagège (1985), *L'homme de parole*, Paris, Fayard.

de ce qui est dit... Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit, corollairement, de mettre en branle les mécanismes du langage, de compréhension et d'expression, perçus comme « naturels » chez l'être humain.

R. Jakobson, dans *Aspects linguistiques de la traduction* (1959), également cité par M. Oustinoff<sup>5</sup>, accorde une place centrale à la traduction. Il en distingue trois types, dont la première, la traduction « intralinguale »<sup>6</sup> ou « reformulation » :

*Pour le linguiste comme pour l'utilisateur ordinaire du langage, le sens d'un mot n'est rien d'autre que sa traduction par un autre signe qui peut lui être substitué.*

W. Von Humboldt, encore cité par M. Oustinoff<sup>8</sup>, insiste sur le fait que la langue n'est pas « un ouvrage fait », mais « une activité en train de se faire ». Cette conception dynamique a d'importantes répercussions pour la traduction (entre autres !), la plus fondamentale est la suivante :

*[...] il n'est pas de traduction « neutre » ou « transparente » au travers de laquelle le texte original apparaîtrait idéalement comme dans un miroir, à l'identique. Il ne saurait y avoir en la matière de « décalque » en raison même du fait du travail [...] de la langue, que ce soit celui qui s'opère à l'intérieur de la langue « traduisante » ou celui qui s'opère à l'intérieur même de la langue de l'original. De ce point de vue, écriture [ou discours] et [T]raduction sont à mettre exactement sur le même plan. [...] On ne saurait donc reprocher à la [T]raduction de procéder à tout un ensemble de transformations, c'est dans la nature même du langage.*

Cela dit si bien ce qui se joue dans le « Traduire »...

## ***Théories de la Traduction***

La Traduction s'est dotée, assez récemment et grâce aux apports considérables de la linguistique, y compris pour la Traduction en LS<sup>9</sup>, de nombreuses théories. La vision dualiste de l'acte de traduction, d'un côté les « sourciers », privilégiant la langue source (ou de départ) mais ayant de forte chance d'aboutir au « calque »,

---

<sup>5</sup> M.Oustinoff, *Op.cit.*, p. 20

<sup>6</sup> Les trois types de traduction : 1) traduction intralinguale, 2) traduction interlinguale, soit traduction proprement-dite et 3) traduction intersémiotique, texte vs pièce de théâtre ou cinéma...

<sup>8</sup> *Ibid*, p. 20.

<sup>9</sup> Notamment les travaux de C. Cuxac, dont *La langue des Signes Française (LSF), les voies de l'iconicité* (2000), FDL, Ophrys, Paris ; et d'autres menés sous sa direction.

s'opposant aux « ciblistes », privilégiant au contraire la langue cible (ou d'arrivée) mais accusés d'ethnocentrisme car annexant purement et simplement la culture de l'auteur, est maintenant intégrée et dépassée. Tout est question d'équilibre, l'« équivalence d'effet », notion centrale, l'emporte sur toute autre considération. En ce sens, A. Berman, (1984), *L'épreuve de l'étranger*, nous dit :

*Refuser l'étrangeté de l'étranger tout aussi profondément que l'ethnocentrisme du classicisme français.*

Il est à présent admis que la « secondarité » (puisque n'étant pas l'original et donc étant inférieure à l'original) d'une traduction, n'est plus une tare. Elle est reconnue pour être une version à part entière, c'est-à-dire autonome, de l'œuvre dont elle dérive, l'original n'étant plus qu'une autre version, certes primordiale mais parmi d'autres.

Les différents types de Traduction, selon qu'il s'agisse d'interprétation ou de traduction, de traduction littéraire ou de textes pragmatiques (non littéraires) étant clairement repérés, un cadre théorique et éthique bien fourni et rassurant, permet de travailler relativement sereinement. Meschonnic H.<sup>10</sup> envisage la détermination du traducteur selon trois facteurs :

« Sa 'position traductive' : la manière dont il conçoit ce qu'est l'activité de la traduction » ; le traducteur s'effacera plus ou moins selon la position qu'il adopte.

« Son 'projet de traduction' : établissant la manière dont il traduira ». Ce qui orientera son projet : le respect de la lettre dans un cas, la production d'une Belle infidèle dans l'autre. Quelle sera sa visée : esthétique pour un texte littéraire, informative pour un texte pragmatique... elles se combineront entre elles selon ce qui est attendu.

Enfin, l'« horizon du traducteur » ; le terme « horizon » défini par Berman A.<sup>11</sup> :

*[...] comme l'ensemble des paramètres langagiers, littéraires, culturels et historiques qui « déterminent » le sentir, l'agir et le penser du traducteur ».*

Les deux premières dimensions étant dépendantes de l'« horizon du traducteur » : on ne traduit pas de la même manière aujourd'hui qu'au XIXe siècle ; de plus, dans le même espace-temps, l'horizon n'est pas uniforme : différentes façons de faire peuvent coexister.

Ce concept élaboré dans le cadre de la traduction littéraire, est à mon sens adaptable à tout type de

---

<sup>10</sup> Cité par M. Oustinoff, *Op.cit.* p. 62.

<sup>11</sup> *Ibid.*

Traduction et peut constituer un outil d'analyse fort appréciable pour notre nouvelle pratique de traducteur en particulier : Quel est le projet de traduction (qui doit être négocié) ? Est-ce compatible avec ma conception du métier (AFILS) ? Celle-ci conditionnée par le contexte socioculturel des sourds...

## ***Interprétation et traduction***

### **C'est la même chose...**

Globalement, nous l'avons vu, l'interprétation et la traduction relèvent des mêmes processus cognitifs : L'interprète-traducteur doit posséder une connaissance approfondie de la langue source (appréhension et compréhension) et de surcroît être lui-même l'auteur d'un discours (style) et orateur (éloquence) ou posséder les aptitudes de rédacteur dans la langue cible pour répondre au « principe de l'idiomaticité ».

### **Mais différent : de l'oral à l'écrit**

*Les paroles s'envolent, les écrits restent*

Ce sont donc les modalités qui changent, respectivement orale et écrite. Une traduction s'écrit alors que l'interprétation reste orale. La traduction se différencie donc de l'interprétation par le fait que le passage d'une langue à une autre s'opère sur des supports écrits ; la vidéo ayant fonction de support écrit pour la LS. Pour bien comprendre ce que cela entraîne et avant d'aborder la question de la « LS-vidéo », je souhaite rappeler ce qui différencie l'oral de l'écrit -simplement dans les grandes lignes, tant les rapports entre les deux peuvent être complexes- et partant, ce qui distingue l'interprétation de la traduction.

L'oral et l'écrit obéissent donc à des logiques différentes. Ils peuvent se distinguer selon les conditions d'utilisation que je me propose de présenter sous forme de tableau.

L'élaboration de ce tableau a été inspiré par la lecture de M. Riegel, JC. Pellat & R. Rioul (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF., puis quelque peu enrichi après lecture du cours de Brigitte Garcia (2004), *Normes de l'oral et normes de l'écrit* :

ORAL	ECRIT
<p>Présence en situation spatio-temporelle déterminée, partagée. Référents communs, d'où économie des moyens linguistiques (nombreux implicites) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations non verbales.</li> <li>- Déictiques...</li> </ul> <p>Communication immédiate</p> <p>Emission → Réception: « ici et maintenant », au fur et à mesure</p> <p>Elaboration et émission du message quasi simultanées.</p> <p>Diverses corrections : reprises, hésitations, rupture dans la construction.</p> <p>Production tel un brouillon, portant les traces de l'auto correction.</p> <p>Linéarité du discours.</p> <p>Grande diversité des registres de langue.</p>	<p>Situation non partagée, coupure d'où la nécessité d'une explicitation importante. Le cadre spatio-temporel doit être précisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indications temps et lieu.</li> <li>- Repérage des êtres et des actions et établissement de leurs rapports.</li> <li>- Pronoms personnels : déictiques vs anaphores.</li> </ul> <p>Communication en différé</p> <p>Emission → Réception : temps ± long ; livraison du texte en bloc</p> <p>Elaboration longue : formulation et reformulation.</p> <p>Pas de trace des corrections, des ajouts...</p> <p>Produit plus fini, construit et continu.</p> <p>Bidimensionnalité de l'écrit.</p> <p>Idem, même si la censure normative est plus contraignante, imposant un modèle plus recherché.</p>

En outre, le rapport de l'oral et l'écrit change avec le temps : alors que le premier continue d'évoluer régulièrement, le second tend à se fixer ; le décalage entre les deux codes s'accroît. D'autant plus que l'écrit, devenu autonome, n'est plus un simple substitut de l'oral : la relation hiérarchique s'est inversée. Le français écrit, bénéficiant du prestige fondé sur la littérature classique constitue la norme du français, plus élevé hiérarchiquement que l'oral et rigidement fixé<sup>13</sup>.

Enfin, il est à noter que la distinction faite ci-dessus entre les conditions d'utilisation de l'oral et de l'écrit est présentée par commodité de manière dichotomique. En réalité cette distinction n'est pas aussi tranchée, c'est un continuum qui existe entre les formes parlées et les formes écrites et nombreuses sont les variations entre ses deux extrémités, l'oral et l'écrit peuvent en effet s'interpénétrer. A titre d'exemples, un discours ou une information d'actualité au journal télévisé est préalablement rédigé avant d'être parlé à l'attention d'un auditoire ou de téléspectateurs.

En matière de Traduction, pour un même contenu, le sens est le même, c'est la forme que prennent les signifiants qui diffère : évanescents à l'oral, définitifs à l'écrit. En effet, des études en laboratoire ont montré que l'empan mnésique d'un individu (mémoire immédiate) à l'écoute d'un message est en moyenne de 5 à 9 items ( $7 \pm 2$ ), les signifiants défilant dans sa mémoire sur une durée de 2 à 3 secondes<sup>14</sup>. Au contraire, des mots inscrits dans le marbre peuvent durer des millénaires.

L'acte d'interprétation est donc soumis quasiment exclusivement à la logique du signifié, il ne peut en être autrement. La traduction permet d'accorder davantage d'attention aux signifiants, c'est-à-dire aux mots utilisés, puisque le texte source peut être lu et relu.

L'interprète est dans le « ici et maintenant », certes dans la logique du signifié mais les signifiants revêtent une grande importance à la restitution... Son travail demande d'excellentes connaissances générales et à chaque fois une préparation sérieuse, au moment d'agir il doit être brillant car sa marge de manœuvre est restreinte. Les petites maladresses, en deçà des limites d'une expression orale correcte, seront très certainement oubliées, ce qui compte est que le message soit compris aisément... C'est

---

<sup>13</sup> Voir Claude Hagège, *L'homme de parole* (1985), Editions Fayard, Paris.

<sup>14</sup> Miller G.A., cité par Seleskovitch D. et M. Lederer (2002), *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*, Paris, Didier Erudition.

certainement la raison pour laquelle les interprètes en LS sont si réticents à l'enregistrement vidéo d'une interprétation de conférence.

« Le travail du traducteur est celui d'une dentellière » dit la traductrice Thomelin C., responsable de l'antenne SFT Aquitaine et Midi-Pyrénées. La traduction pour publication est en effet un travail long, rigoureux et minutieux, qui doit être impeccable. Lorsque celui-ci sera publié, il sera trop tard pour corriger l'erreur.

En conclusion Traduire c'est évidemment maîtriser les langues en présence, également maîtriser le sujet traité, posséder des qualités de rédacteur ou d'orateur...

*[...] percevoir de ce qui devient insignifiant dans le changement [...] de culture et qu'il faut éliminer dans la [T]raduction, la capacité inverse d'ajouter à la [T]raduction des éléments qui ne sont pas dans l'original mais dont on sait qu'ils sont requis dans la [T]raduction pour des raisons d'information pure, ou pour des raisons de sécurité, ou d'efficacité [...] et la conscience permanente des risques de dérapage sachant que, par exemple, le mauvais choix d'un terme peut tout compromettre<sup>15</sup>.*

Voilà quels sont les choix que l'interprète-traducteur est amené à faire et il importe que ce soit les bons car qui dit « choix » dit renoncement. En opérant ainsi, les risques qu'il prend sont grands parfois... mais tellement moindres que s'il faisait le mauvais choix de faire du « terme à terme » s'il ne s'installe pas dans la dynamique du discours/texte, « dans la peau de l'orateur/auteur ».

---

<sup>15</sup> D. Gouadec (2004), *Faire traduire*, La Maison du Dictionnaire, Paris, p. 5.

## « LS-vidéo », langue écrite ?

*Une langue écrite n'est pas une langue orale transcrite. C'est un nouveau phénomène linguistique autant que culturel.*

Claude Hagège, *L'homme de parole*, p. 121

Je fais donc ici l'hypothèse que la LS pourrait posséder une forme écrite ; non pas scripturale, telle qu'elle a été<sup>16</sup> et est envisagée en ce moment même (cf. les travaux de B. Garcia sur la LS-script) par ailleurs, mais « vidéographique », en tant que production « signée enregistrée » et qui de la sorte, tout en restituant les spécificités de la LS : spatialité, multilinéarité, activités du visage et du corps... acquière de nombreuses caractéristiques à l'écrit : non plus dans le « ici et maintenant » mais transmissible en différé, non plus une production spontanée mais élaborée rigoureusement et longuement, non plus un discours auto-corrigé par le locuteur au fur et à mesure de son élaboration mais une production finie, etc. Nous le verrons tout le long de ce chapitre, les analogies ne manquent pas entre les deux modes de production que sont l'écrit et la LS-vidéo. Néanmoins nous pointerons également les limites d'un tel procédé inhérentes à la nature même du support.

Avant d'aller plus loin sur cette question, je souhaite procéder très brièvement à quelques rappels.

### **Tradition orale, société de l'écrit**

La LS est a priori une langue de tradition orale, la culture sourde se transmet de main à œil... Si cette assertion reste vraie pour l'essentiel aujourd'hui, il est indéniable que cette transmission s'est diversifiée. Nous assistons depuis quelques années à d'autres types de propagation de la parole des sourds : utilisation assez répandue de la vidéo au sein des associations de sourds (enregistrement de conférences, de réunions, de courriers vidéos...), journaux ou émissions télévisés interprétés en

---

<sup>16</sup> W.C. Stokoe (1960) *Sign language structure : an outline of the visual communication systems of the American Deaf*, Occasional Papers n°8, University of Buffalo et *Ecrits sur la LSF*, édition établie par Brigitte Garcia, Collection « Sémantiques » des Editions L'Harmattan, 1995.

LS, quelques émissions télévisées dites en LS (L'œil et la main...), sites Internet prenant en compte la LS (WebSourd...), etc.

Dans l'éducation des sourds, la LS n'est utilisée pour langue d'enseignement et enseignée pour elle-même que dans trop peu d'écoles malheureusement. Mais il est remarquable que même les sourds qui prétendent ne pas la savoir ont en général la capacité à la comprendre, voire à s'exprimer dans cette langue ou du moins, dans les pires des cas, ont une aptitude pour l'apprendre très vite. Il s'agit là d'un phénomène que j'ai pu personnellement observer un grand nombre de fois.

### **Les sourds sont bilingues**

La LS est donc considérée comme une langue de tradition orale, mais les sourds appartiennent bel et bien à une société de l'écrit (je parle ici des sourds français mais cela vaut sans doute pour tous les sourds des pays s'étant dotés d'une langue écrite). Ils disposent de la LS et du français écrit.

Il est indéniable que les sourds ont une pratique de l'écrit, plutôt utilitaire : utilisation de listes (de tâches à accomplir, des courses, etc.) ; de tableaux (horaires de train...) ; pour certains, lecture des journaux des sourds (*Echo de St-Jacques* à Paris), le *Sourd'nal* à Toulouse, *Infofax* ; parfois de la presse nationale pour les informations essentielles ; dans les journaux (sportifs souvent) et aujourd'hui sur Internet ; du minitel dialogue, de MSN sur Internet et SMS sur les réseaux de téléphone mobile... Beaucoup plus rares sont ceux qui lisent pour le plaisir, romans, nouvelles... Au cinéma ou à la TV, les films en version originale sont prisés car sous-titrés en français, mais ça reste difficile cependant pour beaucoup.

Les sourds, comme tout le monde, ont été alphabétisés à l'école, mais il n'en demeure pas moins et nous ne le savons que trop, qu'une large majorité est illettrée (près de 80%)<sup>17</sup>. L'échec scolaire chez les sourds est massif, incontestablement dû à un enseignement inadapté qui sévit malheureusement encore aujourd'hui dans une large mesure.

En résumé, le français est enseigné à tous les sourds mais en général ils ne le maîtrisent que très peu ; la LS n'est quasiment pas enseignée aux sourds mais ils la savent tous plus ou moins.

---

<sup>17</sup> Voir Rapport Gillot (1998), *Droit des Sourds, 115 propositions*, présenté au premier ministre.

C'est délibérément que je n'évoque pas ici le français oral. L'apprentissage de celui-ci dans le cadre scolaire des sourds est à mes yeux un non-sens, celui-ci ne pouvant être efficace qu'à la condition que l'apprenant puisse bénéficier d'un bain langagier auditif... efficace. Ce n'est évidemment pas le cas des sourds. Les résultats obtenus, même les meilleurs, entraînent en règle générale de grandes difficultés de communication plutôt que de les résoudre et génèrent des frustrations entravant l'épanouissement de la personne sourde. Certains sont allés jusqu'à s'interroger sur les effets néfastes de la « déprivation » de la surdité.

Quoi qu'il en soit, et j'insiste, les sourds sont de fait plus ou moins bilingues, ce n'est qu'une question de degré.

---

<sup>20</sup> Appelé depuis quelques années DAEU (Diplôme d'Accès au Etudes Universitaires).

## **Premières observations d'une forme « écrites » de la LS**

Ces rappels étant faits, voici une situation rencontrée à Toulouse il y a maintenant près de quinze ans que nous avons pu observer et qui pourrait être une émergence d'une forme écrite de la LS.

Dans le début des années 90, parmi les nombreuses demandes d'interprétation dans le cadre de formations professionnelles et universitaires qui nous parvenaient au service d'interprètes, certaines avaient pris une tournure qui nous semblait toute particulière : à l'offre de prestation d'interprétation s'ajoutait une offre de traduction, après concertation entre enseignants, stagiaires, financeurs et nous-même, interprètes (mais non traducteurs !). Il est à noter que l'autorisation, et donc le financement, de ce type d'intervention était assez remarquable à l'époque. Il avait été en effet admis que la non maîtrise du français écrit ne devait faire obstacle à l'expression des connaissances. En d'autres termes : seul le niveau d'expression en LS pouvait être à la hauteur du niveau de réflexion. Cependant, ce type d'expression en LS devait sérieusement se préparer, non pas à la veille de l'examen, mais bien plusieurs mois auparavant. Ce dispositif de « vidéo-traduction » devait être expérimenté par les stagiaires... et par les traducteurs apprentis que nous étions par la force des choses.

A titre d'exemple, j'évoquerai deux cas des plus évidents, où la demande de traduction était formelle et qui se sont déroulés pratiquement à la même époque ; il s'agissait :

D'un premier groupe constitué de quatre sourds candidats à l'ESEU<sup>20</sup> (Examen Spécial d'Entrée à l'Université). L'enseignement était organisé en cours du soir et sanctionné par un examen final. Sur une seule année<sup>21</sup>, quatre épreuves étaient prévues à l'examen qui étaient en l'occurrence : Histoire, Géographie, Français (orientation « Sociologie » en opposition à l'orientation « littéraire ») et Anglais. La vidéo-traduction était seulement appliquée aux deux premières épreuves citées. Par nature, il allait de soi que les épreuves Français et Anglais, permettant surtout d'évaluer la compétence

---

<sup>21</sup> Les candidats ont le choix entre la vitesse rapide ou vitesse lente : soit les quatre matières en une seule année, soit deux en deux années, soit enfin une matière par an sur quatre ans.

rédaçtionnelle en français, devaient être rédigées en français. Les candidats à l'ESEU n'avaient pas le statut d'étudiant mais de stagiaire. Chacun d'entre eux avait déjà un parcours professionnel dans le secteur de l'éducation ou de l'enseignement auprès de jeunes sourds. Ce qu'on pouvait en juger durant nos prestations d'interprétation et de leurs activités professionnelles par ailleurs (nous les connaissions tous), l'ensemble de ces stagiaires avait un bon niveau de LS.

Le second groupe était composé de cinq ou six professionnels sourds. Chacun d'entre eux exerçait le métier d'éducateur. Ayant déjà une longue pratique au sein d'institutions spécialisées auprès de jeunes sourds, venant de différentes régions de France, une démarche de formation diplômante de moniteur-éducateur permettant la reconnaissance de leur statut professionnel était engagée. La formation était organisée en alternance, les cours dispensés par les Céméa (Centre d'Entraînement aux Méthodes Educations Actives) comprenaient Psychologie, Sciences de l'éducation, etc. Bons nombres de travaux écrits étaient à réaliser. Il fut entendu que pour une partie d'entre eux, la vidéo-traduction serait utilisée.

Leur statut était également celui de stagiaire. Le niveau de LS de ce groupe, contrairement au premier, était plutôt hétérogène.

La méthode appliquée à la dissertation en LS-vidéo par les stagiaires était la suivante :

Après une lecture attentive du sujet, utilisation dans un premier temps du français écrit à la composition d'un plan détaillé.

Puis énonciation en LS enregistrée en une ou plusieurs fois.

Enfin relecture puis reprise ou correction si besoin - il était convenu que les modifications soient apportées à la fin de l'enregistrement précédées d'une indication de renvoi telle que « Cette nouvelle introduction annule et remplace la première », « Ce qui va suivre se situe en fin de première partie », etc.

Cette méthode peut sembler logique et évidente pour celui qui a une certaine habitude à la dissertation. Inutile de dire qu'il n'en était rien pour les stagiaires sourds. La méthode brièvement décrite ci-dessus a présenté quelques variantes d'un individu à l'autre et, surtout, s'est élaborée progressivement. La méthodologie de la dissertation faisait assurément partie de l'enseignement, mais s'adressant à des personnes entendantes ayant une pratique scolaire de l'écrit, certes avec plus ou moins de bonheur puisque ceux-là retournaient sur les bancs d'école

(pour l'ESEU)... Mais pour les Sourds ayant suivi le parcours scolaire des instituts spécialisés que l'on sait, se percevant eux-mêmes comme étant plus ou moins illettrés selon la norme, ce n'était pas une mince affaire. De plus, encore fallait-il l'appliquer à la LS-vidéo, pour traduction... Puis pour correction et évaluation.

Impossible ici de décrire tous les tâtonnements auxquels se sont livrés les stagiaires sourds face à cette nouvelle pratique de l'écrit en LS. Probablement fort intéressante pour le pédagogue étudiant la question de l'illettrisme chez les sourds. Vraisemblablement d'une grande banalité pour qui connaît l'évolution de celui qui accède à l'écrit. Pour le traducteur, voici ce qui a été ressenti et qui est révélateur de ce qui procède, me semble-t-il, de l'accession aux techniques de l'écrit :

Certaines dissertations-vidéos étaient relativement correctes, bien que présentant de nombreuses imperfections, et donc assez facilement traduisibles en français écrit. Il était remarquable que celles-ci proviennent des personnes ayant justement une bonne maîtrise de la LS-orale.

D'autres en revanche ont été de véritables catastrophes ! Certains stagiaires s'étaient enregistrés le nez dans leurs écrits étalés sur une table devant eux, s'exprimant dans un français signé qui aurait été impeccable si l'écrit en question avait été rédigé dans un français correct, offrant quelques regards inquiets parfois, désesparés souvent, au lecteur/traducteur. Nous n'étions alors pas plus rassurés !

Ou bien, dans le meilleur des cas, la dissertation-vidéo était dite sur le mode de la LS-orale. Parce que le stagiaire ne sachant faire autrement, pourrait-on penser. Certes, mais le phénomène « j'écris comme je parle » était renforcé parce que le document avait été réalisé avec la connivence d'un camarade sourd positionné derrière la caméra sous le prétexte de la mise en route ou l'arrêt de celle-ci. En réalité, ce camarade servait en quelque sorte d'interlocuteur. En effet, d'une part celui-ci offrait une précieuse aide psychologique venant calmer l'angoisse, non pas de la feuille blanche, mais de l'objectif de la caméra. D'autre part, il devait inévitablement intervenir, consciemment ou non, durant l'énonciation puisqu'il offrait un feed-back au locuteur et ce de manière sans doute irréprouvable : froncement de sourcils, même léger, si le message n'est pas clair, acquiescement, même léger, dans le cas contraire, etc. Sans compter le commentaire qui pouvait être éventuellement demandé machinalement après l'enregistrement. Tout ceci venant bien sûr influencer l'auteur.

Nous, les traducteurs (nous n'étions que deux à nous charger de cela à l'époque), étions déconcertés par certaines productions. En règle générale, on nous livrait un écrit à l'état de brouillon, rédigé en un mauvais français, puisque français signé, et en une très mauvaise LS, pour la même raison. La dissertation mal construite, mal développée car bourrée d'implicites à un point tel que le sens pouvait nous échapper totalement ou, au mieux, nous permettait d'envisager de nombreuses hypothèses mais sans pouvoir les vérifier. Etant entendu que la règle du jeu était de n'établir aucun contact avec le stagiaire durant la traduction... Le devoir nous semblait alors intraduisible parfois. Nous avons connu, et connaissions encore parfois, les affres de l'interprétation ; voici que nous nous confrontions à l'angoisse du traducteur. Que fallait-il faire ? Lire et relire à l'infini les bandes vidéo, jusqu'à trouver un fil conducteur, même ténu, mais parfois en vain... Nous ne pouvions alors nous résoudre à écrire ce qui nous semblait des incohérences car un texte doit être « forcément » écrit de manière cohérente. Il nous fallait donc reboucher les trous, dire les non-dits... Bref ! Reconstruire du sens selon nos déductions là où il n'y en avait peut-être pas. Nous en ressentions alors une gênante culpabilité, c'était contraire à notre code d'éthique. Mais nous étions pris dans le piège de l'écrit et personne pour nous dire alors qu'en effet que tel devoir n'était pas traduisible. Je suppose aujourd'hui qu'un correcteur capable d'intervenir directement sur la dissertation-vidéo aurait tout bonnement refusé d'en corriger certaines et les aurait tout bonnement rejetées.

Puis, les productions se sont très vite améliorées. J'ai d'abord pensé que c'était notre compétence de traducteur qui s'améliorait. C'était vrai, mais c'était surtout aussi parce que les dissertations se concevaient mieux et donc s'énonçaient plus nettement par leur auteur : plan clair et précis, formulations fluides et correctes. Bien sûr, cela n'enlevait rien au fait que le devoir pouvait comporter de grossières erreurs quant au contenu, voire être hors sujet. Mais les productions en LS acquéraient tout ce qui caractérise l'écrit. Aussi, tout naturellement, nous éprouvions jusqu'à une certaine facilité à traduire ces documents.

Cette évolution est due essentiellement au travail personnel des stagiaires : échanges entretenus avec des camarades entendants (lectures réciproques et discussions) et les enseignants (discussions informelles et tutorat).

Et puis aussi grâce aux quelques échanges que nous, les traducteurs, pouvions voir avec eux ; en quoi consistaient-elles ? Les traductions étaient directement rendues au stagiaire pour lecture avant qu'elles ne soient remises à

l'enseignant pour correction. A cette occasion, nous nous permettions un certain nombre de remarques sur la forme, ce qui vient évidemment interroger le contenu mais nous nous gardions bien d'y faire allusion. Pour être plus précis, nos remarques portaient sur ce qui nous avait causé des difficultés de traduction (il fallait bien qu'on vide notre sac après des heures de souffrance !). Puis, par la suite, nous les dispensions sans retenue, tant elles étaient attendues par les stagiaires : « Votre énoncé s'adresse à un lecteur, pas à un interlocuteur », « Nous avons eu du mal à saisir le sens de votre propos, soyez plus explicite... ». D'ailleurs, les premiers temps, certaines réactions après lecture de leur dissertation traduite en français étaient fort intéressantes, peut-être parfois déstabilisantes : « C'est donc ainsi que cela se dit en français ?! », « Est-ce bien moi qui ai dit cela ? »... L'une d'entre eux, s'est rendu compte qu'elle devait être plus explicite et donc « s'imposer » davantage au traducteur. « S'imposer » est bien le terme qu'elle avait utilisé. Voici un extrait d'un entretien mené quelques années plus tard avec cette stagiaire dans le cadre d'un travail de recherche mené par le CERS (Centre d'Etude des Rationalités du Savoir) de l'UTM<sup>22</sup> auquel j'ai activement participé :

- Stagiaire : [...] Oui, on discutait avec l'interprète avec l'écrit sous les yeux : « ah ! bon, ça donne ça en français ? Tiens ?... tu as utilisé tel terme, pourquoi pas celui-ci ?... Bon. » Puis j'ai fait confiance à l'interprète, complètement. J'ai compris ça. La méthode étant acquise, il s'agissait pour moi, maintenant, de mener un travail personnel de manière plus approfondie, de préciser encore davantage mes propos... que je m'impose à l'interprète... de ne plus laisser de zones floues, qu'il puisse traduire de manière plus précise, il fallait que je m'impose.

- Enquêteur : Cela veut dire que l'interprète prenait... trop de place ?

- S : Ben, au début, quand je lisais l'écrit... bon, je retrouvais bien mes idées mais... il me semblait ne pas retrouver tout à fait mon propos, c'est comme si... alors, je me disais : « bon, on verra bien » et je rendais ma copie. Bon, j'obtenais une certaine note, et relisant ma copie songeuse, je me disais « Qu'est-ce qui est noté ? Ce sont essentiellement mes idées ou la formulation de l'interprète ? » Très difficile à dire... Alors j'ai fait un gros effort au niveau de MA formulation pour soumettre quelque chose de plus carré à la traduction. Par la suite je me retrouvais davantage en lisant mes copies, c'était mieux. [...] Je le faisais avec une grande précision pour ne

---

<sup>22</sup> Voir P. Gache, sous la direction de A. Sauvageot et M. Pervanchon, *Acquisition des savoirs et socialisation des étudiants handicapés visuels et /ou auditifs dans la communauté universitaire*, Etude AGEFIPH/UTM Sociologie, CERS (1996).

*pas en avoir à me remettre à l'interprète. [...] Quand il [le traducteur] disait « ce n'était pas clair », ça renvoyait au contenu, forcément... [...] Il n'y a pas que la formulation, mais aussi l'organisation des idées, la cohérence du discours... Ca c'était nouveau pour moi.*

Un peu plus loin :

*- S : [...] L'enregistrement formalise le discours, il le fixe c'est archivé... cet écrit demeure pour longtemps. C'est vrai que lorsque j'enregistrais, j'avais cela à l'esprit.*

Les stagiaires intégraient progressivement les spécificités de l'écrit en général, de la dissertation en particulier : clair et précis et non approximatif, explicite et cohérent... Rendant ainsi possible une traduction plus précise, de meilleure qualité, car le document source ne laissant quasiment plus aucune plage d'incertitude.

Analyse de ce qui procède d'une production en LS-vidéo

A l'instar de l'écrit et en opposition à la LS orale.

### **Explicitation**

L'énoncé est destiné à être lu. La situation de communication étant non partagée, elle nécessite une grande précision d'énonciation, non requise à l'oral. Tel l'écrit, le processus d'élaboration est long et non spontané. Les référents sont bien repérés (protagonistes de l'énoncé, lieux, temps...). Formulation et reformulations sont nécessaires. L'énoncé est d'abord exprimé dans l'espace, pour soi-même, éventuellement face à un miroir, et est répété jusqu'à satisfaction de l'auteur et mémorisation. Cette mémorisation est bien sûr inutile à l'écrit mais nous verrons que l'on peut pallier cette difficulté.

### **Organisation**

Au préalable, un plan devra être recherché. Comme nous l'avons vu plus haut, c'est l'écrit « en noir » qui sera utilisé. Mais, nous le verrons également dans un chapitre suivant, ce plan peut prendre une forme toute particulière.

A la mise à l'image, un cadrage classique embrasse l'espace de signation, c'est-à-dire laissant un espace entre le sommet du crâne et le bord supérieur du cadre et le bord inférieur allant jusqu'à environ mi-cuisse (dans le jargon technique c'est ce que l'on appelle le « plan américain » en faisant référence aux westerns où apparaissent les personnages le revolver à la hanche). Un cadrage plus serré (à la taille) peut-être acceptable.

L'éclairage doit être uniforme et ne laissant pas apparaître d'ombres portées. Le fond doit être uniforme de préférence.

Pour des raisons évidentes, tout défaut de cadrage ou d'éclairage, de la même manière qu'une mauvaise mise en page, peut parasiter la lecture de l'énoncé en LS-vidéo.

Produire en Ls-vidéo, quelles en sont les limites et avantages ?

## ***Ce que la LS-vidéo ne permet pas***

### **L'appréhension globale**

L'inconvénient pouvant être considéré comme majeur est que le document vidéo ne peut être appréhendé dans sa globalité, d'un seul coup d'œil, comme peut l'être un écrit « en noir ». Cette appréhension globale est pourtant importante, elle précède la lecture proprement dite et permet de se faire une première idée sur le contenu (complexité...) et la forme (densité...).

L'appréhension est donc plus difficile quand il s'agit d'un vidéogramme, mais pas impossible cependant et notamment s'il s'agit d'un support numérique, certainement plus adapté à la LS-vidéo que le support analogique. En effet, des logiciels vidéo affichent la durée de la vidéo et donc de l'énoncé. De plus, la possibilité d'aller en avant ou en arrière, d'abord de manière grossière, est permise grâce à un curseur actionné manuellement ; une manipulation du même type mais plus précise est obtenue par la commande du défilement quelque peu accéléré de la vidéo. A titre d'exemple, cette fonction est utilisée pour une lecture superficielle d'un document pour un premier aperçu ou pour la recherche d'un passage en particulier.

Néanmoins, la lecture posée d'un énoncé en LS-vidéo ne peut être que linéaire, l'écran n'étant qu'une fenêtre sur le défilement de la bande dont la vitesse est imposée, même si cette vitesse comme je viens de le dire peut être un peu accélérée.

Aussi, compte tenu de la relative rigidité du système et de la lourdeur technique du dispositif, cette lecture ne peut être aussi agile que celle d'un écrit sur papier, le mouvement oculaire parcourant le texte avec une extrême rapidité, sautant d'unité de sens à l'autre, revenant à quelques groupes de mots en arrière au moindre doute puis reprenant là où il s'était arrêté quelques millisecondes auparavant et surfant à nouveau sur les phrases...

### **La prise de note**

Pour les mêmes raisons, il est difficile d'envisager une prise de note en LS-vidéo d'une conférence ou d'un cours universitaire... Mais serait-ce bien utile ? Il est souvent dit que les sourds ne peuvent pas écrire pendant qu'ils regardent l'interprétation, c'est l'évidence, et de ma place d'interprète ayant une longue expérience de l'interprétation en milieu universitaire, je confirme : c'est vrai pour l'écrasante majorité des étudiants. Mais

comme chacun sait, du moins ceux qui s'intéressent aux sciences humaines, il faut se méfier des évidences.

En effet, à Toulouse, nous connaissons quelques étudiants sourds qui ont développé cette aptitude à prendre des notes pendant le cours alors que celui-ci est interprété en simultané par un interprète. Ils sont très peu nombreux et ont tous suivi le cursus des classes LSF gérée par IRIS jusqu'à la Terminale. Certes, ils se débrouillent toujours pour obtenir les prises de notes de camarades ou mieux encore, le support de cours utilisé par l'enseignant s'il est disponible, et surtout si l'enseignant est disposé, afin de compléter leurs propres notes. Après quelques entretiens avec deux de ces étudiants, j'ai pu vérifier la relative efficacité de ces notes. Toutes deux (il s'agit de deux étudiantes) m'ont elles-mêmes affirmé qu'elles devaient cette aptitude à leurs compétences en français écrit, acquise durant leur scolarité en langue des signes, également leurs compétences en LS, grâce au cours de LS comprenant une large utilisation de l'outil audiovisuel. A cela se rajoute une grande habitude de l'utilisation d'un interprète en milieu scolaire et, bien sûr, la relative connaissance du sujet traité en cours. Ces notes sont multiformes : mots-clés, phrases plus ou moins élaborées et schémas. Et si elles recherchent toujours les notes de quelqu'un d'autre, c'est pour simple vérification, éventuellement compléter les leurs, et aussi de repérer la terminologie spécifique ayant échappé à leur attention ou qui n'est pas « passée » par l'interprétation. On peut supposer que cette confrontation systématique de ses propres notes avec celles d'un camarade serait intéressante, d'un point de vue pédagogique, pour n'importe quel étudiant, tout particulièrement lors des premières années d'études (l'une s'est vantée de corriger parfois les fautes du camarade).

## **Listes et tableaux**

Autre inconvénient notable : La LS-vidéo ne permet pas la présentation de tableaux en LS-vidéo. Assurément, la LS représente des concepts dans l'espace et est donc à même d'esquisser un tableau en présentant, par exemple, les variables sur les abscisses et les ordonnées et une courbe déterminant l'évolution d'un quelconque phénomène. Toutefois, ce tableau évanescent ne peut être contemplé à loisir et n'a pas la précision requise. Mais là aussi, l'utilisation de la LS-vidéo sur un support multimédia permet de remédier à cet inconvénient. Le principe étant que la LS-vidéo est visuelle, le procédé du graphique également, et qu'en aucun cas ces deux procédés doivent se concurrencer mais au contraire être complémentaires.

## Personnalisation de l'énoncé

Il y a un fait remarquable que je veux également signaler ici, sans savoir encore s'il faut l'inscrire dans la liste des inconvénients de la LS-vidéo : l'incarnation de l'énoncé en LS par son auteur. En tout état de cause il ne s'agit pas d'un fait anodin. A l'écrit, le style de l'auteur, il compte pour beaucoup dans la littérature, est perceptible. Tel auteur peut même être identifié selon son style.

Par ailleurs, nombreux sont les énoncés écrits dépersonnalisés, tels les formulaires administratifs (le sont-ils peut-être trop ?). En revanche, lorsqu'il s'agit d'un énoncé en LS-vidéo, qu'il s'agisse d'un conte pour enfant ou d'un simple message d'information, de fait l'auteur de celui-ci est instantanément connu et même reconnu, étant donné la petitesse du monde des sourds. Ceci occasionne parfois la gêne du locuteur dont l'image sera diffusée, craignant les critiques et les commérages... Quoiqu'il en soit, il est sérieusement envisagé, au sein de WebSourd, la conception d'un avatar, petit personnage numérique dessiné et animé, s'exprimant en LS et dépersonnalisant ainsi le message. Ce procédé est essentiellement prévu pour des énoncés simples et répétitifs dits, par exemple, par un personnage venant guider l'internaute à travers le site, ou encore sur un écran situé sur le quai d'une gare diffusant des messages d'alerte... Les nouvelles technologies de l'informatique le permettront sans doute d'ici peu, ce n'est pas encore le cas aujourd'hui tant est complexe la restitution de tous les paramètres d'un message en LS... Ce n'est qu'une question de temps.

Tout l'intérêt de la LS-vidéo demeure cependant...

## **Suprême avantage**

### **Visualité conservée**

Ce qui est à mon sens l'avantage principal de la LS-vidéo sur une éventuelle forme scripturale de la LS, c'est l'économie d'une littérisation extrêmement contraignante. Nous savons la grande difficulté à rendre compte de la complexité de la LS sous une forme écrite « en noir ». Langue quadridimensionnelle (utilisant l'espace dans ses trois dimensions et plus la dimension temporelle) et mouvante. En LS, « Dire, c'est donner à voir » (C. Cuxac). La singularité de la LS est qu'elle est donc visuelle, et c'est ce qui fait sa force.

La LS est une langue qui peut tout dire et qui plus est avec une grande efficacité et, contrairement à ce qu'on lui a souvent reproché, elle possède un grand pouvoir d'abstraction. Grande est sa vertu pédagogique lorsqu'il s'agit d'expliquer un quelconque phénomène très concret, tel par exemple le fonctionnement d'un carburateur, mais aussi des phénomènes telle que la présence du père symbolique dans la relation oedipienne ou les concepts du « sur-moi » ou du « ça » dans la théorie freudienne.

Sa visualité fait aussi son charme. « La langue des signes est un véritable ballet » dit-on souvent. Claire Garguier, personne sourde, dit<sup>23</sup> que si la langue des signes provoquait dégoût et rejet pour quelques-uns (elle faisait certainement allusion à ceux qui ont combattu opiniâtrement la LS sans même la connaître), elle exerçait une véritable fascination pour les autres (je suppose que cette fascination a grandement participé à son salut aujourd'hui).

De plus, Claude Hagège, dans *L'homme de parole* (1985, p. 108) dit :

*La communication orale, seule naturelle, est seule chargée de tout le sens d'origine. Elle est multiplanaire. Un phénomène capital, dont aucun système d'écriture connu ne conserve la trace, le fait bien apparaître. Ce phénomène est l'intonation »*

Or, seul le procédé vidéo permet de restituer intact ce qui relève de la prosodie...

Une étude comparative et systématique entre un corpus de LS-vidéo et un autre en LS-orale serait certainement intéressante. Pour ma part, je ne m'y suis jamais livré... Mais je puis dire que la distance qui les sépare n'est certainement pas comparable à celle que l'on constate entre

---

<sup>23</sup> Corpus vidéo réalisé par Vidéo-Signes (date inconnue).

le français écrit et le français oral ; comme il est dit plus haut, le rapport entre ces deux modalités du français a beaucoup changé avec le temps. L'émergence de la LS-vidéo est trop récente.

Et, de plus, elle n'a pas besoin de subir de grande transformation dans sa forme pour compenser une perte quelconque lors de son passage de la LS à la LS-vidéo, puisque précisément elle conserve sa visualité.

Cependant, je soutiens qu'elle est en passe de gagner son autonomie.

Pour principe, je pose donc ici que la LS-vidéo est pour la LS ce que l'écrit est pour une langue vocale, ou du moins, « joue une partie des fonctions que l'écriture a joué dans les langues qui s'en sont dotées » comme le disait B. Mottez à propos de la vidéo<sup>24</sup>.

### ***Aménagement linguistique***

Lorsque une langue opère le passage à l'écriture, deux étapes sont à franchir<sup>25</sup> :

La première est la « littérisation » de la langue. Pour ce qui concerne mon sujet, nous avons vu, mais nous y reviendrons, que si l'on admet que la LS-vidéo pourrait être une forme écrite de la LS, sa codification et normalisation sont actuellement en cours dans un processus se dispensant de la mise au point d'une forme scripturale.

La seconde étape est l'emploi et la diffusion qui dépendent :

#### ***Communauté intéressée ?***

1) de la disponibilité à l'utiliser par la communauté humaine intéressée.

La diffusion sur Internet d'une multitude de messages, d'informations, mais aussi de traductions en LS-vidéo de nombreux textes pragmatiques, obtient semble-t-il un franc succès auprès des internautes sourds qui, autrement dit constituent un lectorat. De plus, ils ont la possibilité de réagir (droit de réponse, courrier du lecteur), ce qu'ils font en LS... enregistrée. D'ici quelques temps, quand cette pratique se répandra et que nous aurons un peu plus de recul, il sera certainement intéressant de les étudier et

---

<sup>24</sup> Bernard Mottez, *La surdité dans la vie de tous les jours* (1981), Paris, p.26

<sup>25</sup> Cf. B. Garcia (2004), *Normes de l'oral et normes de l'écrit*, p. 5.

voir de quelle manière ils évoluent. Au sein de WebSourd, l'utilisation de la LS-vidéo (pour rappel la LS est la langue de travail de cette entreprise regroupant sourds et entendants) s'est développée. Là aussi, une enquête menée sur ce type de pratique serait certainement fructueuse.

En outre, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, l'utilisation de la vidéo au sein des associations de sourds, dans l'éducation des enfants sourds (classes bilingues), l'enseignement de la LS, est déjà assez répandue. Là aussi, il s'agit de démarches très pragmatiques où bien souvent la question de savoir si la LS-vidéo pourrait être la forme écrite de la LS ne se pose pas à chaque fois.

Le phénomène de la LS-vidéo est émergent et son utilisation n'est pas donnée à tout le monde :

- En terme économique d'abord puisque pour lire de la LS-vidéo il faut s'équiper d'un micro-ordinateur à configuration multimédia et être connecté sur Internet. Mais on est d'accord pour dire que nous assistons à une franche démocratisation de l'informatisation des ménages.
- Pour produire de la LS vidéo, il faut rajouter à cela du matériel de prise vue de type DVCam... Ce type de matériel est aussi déjà bien répandu ; peut-être encore davantage chez les sourds.
- En terme de pratique sociale enfin. Par expérience, je pense pouvoir dire que l'adaptation aux innovations technologiques va bon train chez les sourds, par nécessité ; un proche avenir nous le dira.

### ***Facteurs politiques***

2) l'aménagement linguistique, soit l'organisation et le financement de son enseignement, dépend de facteurs politiques.

Le mouvement des sourds, militant pour la reconnaissance de la LSF, a fini par obtenir gain de cause pourrait-on dire au vu de la loi de février 2005. Certes, il reste encore du chemin à parcourir avant d'obtenir une application satisfaisante de ces nouvelles dispositions législatives, notamment en terme d'éducation pour les jeunes sourds. Mais enfin, on peut raisonnablement penser qu'actuellement les affaires des sourds marchent bien si l'on en juge par les nombreuses avancées notables constatées ces dernières années. Ce contexte favorable à la LS nous permet certainement d'être optimistes... Bien qu'il faille toujours vigilant.

Au XVème siècle, l'avènement de l'imprimerie, soit la mécanisation de l'écrit, a permis sa diffusion et l'aménagement linguistique s'est organisé progressivement, puis la diffusion s'est encore élargie et est venue transformer la pensée humaine<sup>26</sup>. Disons qu'aujourd'hui le mariage heureux de la LS et de l'informatique est en train de donner naissance à la LS-vidéo qui, si elle parvient à maturité, viendra multiplier et peut-être influencer profitablement les processus d'acquisition du savoir des sourds.

### ***Militantisme ou pragmatisme ?***

L'on pourrait dire que prendre le parti de la LS-vidéo relève d'une démarche militante. C. Hagège<sup>27</sup> nous dit que « Les langues sans tradition écrite sont fluctuantes et informes », ce qui constitue un préjugé ». S'il était encore nécessaire de démontrer que la LS est une langue à part entière, la démonstration qu'elle possède une forme « écrite » viendrait certainement accréditer cette idée. Toutefois je rejoindrai Bernard Mottez<sup>28</sup> disant ceci, il y a maintenant près de 25 ans :

*L'écriture de leur langue préoccupe aujourd'hui certains sourds [...]. Ils attendent de l'écriture pour leur langue plus que la simple respectabilité qu'on est accoutumé d'accorder aussitôt à une langue dès lors qu'elle se trouve en avoir une.*

En effet, l'écriture de la langue des signes m'apparaît pour être un vrai besoin, non pour ajouter un argument de plus au débat « la LS est-elle une langue ? », mais bien pour la conservation et la diffusion de ce que disent les sourds, mais bien comme moyen d'accessibilité à la culture.

En tout état de cause, ma démarche est avant tout pragmatique. En effet, de ma place de traducteur, c'est-à-dire de technicien de la langue, je dois considérer la LS-vidéo comme la forme écrite de la LS, cette manière de voir est tout simplement utile.

Ma « position traductive » d'interprète a toujours été sous-tendue par la prise en compte de la LS au titre de vraie langue, cela a été et demeure une nécessité technique

---

<sup>26</sup> Voir Jack Goody, *La raison graphique (la domestication de la pensée sauvage)* (1977), Paris, Les éditions de Minuit.

<sup>27</sup> C. Hagège, *Ibid.*, p.90.

<sup>28</sup> B. Mottez, *Ibid.*, p.26.

et éthique, en dehors même de tout positionnement militant<sup>29</sup>, afin de réaliser l'acte d'interprétation autant que faire se peut dans les règles de l'art et ainsi accomplir la mission qui m'est confiée. Il en va de même aujourd'hui à ma place de traducteur.

En outre, les demandes de traduction affluent à INTERPRETIS et s'imposent à nous : « veuillez traduire ces fichiers vidéo en français » ou bien « tel document écrit en LS-vidéo »... et ce que nous faisons alors n'est rien d'autre que de la traduction dans le sens propre du terme, d'un support écrit à un autre.

---

<sup>29</sup> Gache P. et Quipourt C. (2003), « Interpréter en langue des signes : un acte militant ? », *Langue Française* 137, Paris : Larousse.

## **2<sup>ème</sup> partie : La traduction française écrite/LS-vidéo**

Cette deuxième partie doit être lue à la lumière de ce qui est dit dans la première, « Qu'est-ce que l'activité traduisante ? » De manière explicite ou implicite, elle y fait souvent référence.

### **Usages & enjeux**

Le monde de la traduction connaît une extraordinaire diversité. Les pratiques sont pléthoriques, elles vont de la traduction de littérature enfantine à la traduction financière ou scientifique en passant par la localisation de logiciels et la traduction de doublage de film ; une multiplicité de spécialités et sous-spécialités renvoyant à des types d'ouvrages ou de documents mais aussi et surtout à des domaines de compétence<sup>30</sup>.

Nous autres, les interprètes-traducteurs sommes surtout... des interprètes, de formation et dans notre pratique courante. En effet, jusqu'à il y a peu, la traduction a été absente de nos formations et la demande en traduction n'était que très marginale.

L'organisme de formation SERAC-Paris VIII, à ma connaissance, a été la première, il y a maintenant six ans (rentrée 2000), à instaurer une initiation à la traduction dans le cadre de sa formation des interprètes en LS<sup>33</sup>.

Depuis la rentrée 2003, l'IUP de Toulouse fait de la traduction un de ses enseignements principaux durant les deux premières années sur trois de formation. Ceci n'est pas un hasard puisque nous avons vu à INTERPRETIS, également à Toulouse, la demande de traduction s'accroître considérablement avec la montée en puissance de WebSourd. Mais avant d'exposer nos nouvelles activités de traducteur pour le compte de cette société, je me propose de faire un panorama des quelques traductions que nous avons eu à faire ces quinze dernières années, à Toulouse. Peut-être il y a-t-il d'autres types de traduction pratiqués dans d'autres

---

<sup>30</sup> Voir D. Gouadec, *Op.cit.* p. 14.

<sup>33</sup> Module d'environ une trentaine d'heures sur une formation répartie sur une année.

régions de France que ce que je m'apprête à évoquer maintenant que je n'ai pas connu ; une petite enquête auprès de mes confrères et consoeurs manque certainement à mon travail. Toutefois, ayant été membre du Conseil d'Administration de l'AFILS pendant une dizaine d'années, je n'ai pas le souvenir de situation de traduction que je ne connaisse pas.

Depuis plus d'une quinzaine d'années et jusqu'à il y a environ deux ans, mes collègues et moi nous sommes donc improvisés traducteurs lorsque cela a été nécessaire. Pour ma part, interprète de la première garde (bien que jeune encore aujourd'hui !), formé sur le tas et n'ayant à mes débuts pas d'expérience en matière de traduction, c'est bien sûr en m'appuyant sur ma petite expérience d'interprète d'à peine quelques années à l'époque et mes très modestes compétences de rédacteur que j'ai pu œuvrer.

Il faut relativiser en signalant que la distinction entre une « traduction pour information » et une « traduction pour publication » est à faire. Elle est évidente ; c'est en terme d'enjeux et de soin, et donc de temps, apporté au travail que cela se joue. La traduction pour information va par exemple concerner un document de travail ; il devra être propre et correct et ainsi permettre à une équipe de travail d'avancer sur un dossier quelconque. Pas d'enjeux direct vis-à-vis de l'extérieur de l'entreprise.

En revanche, une traduction pour publication sera plus que simplement propre et correct. Elle sera passée au crible par un traducteur-relecteur qui, comme son nom l'indique, lira et relira la traduction, la révisera pour s'assurer ou faire en sorte que le texte soit considéré comme parfait et le validera. Lorsqu'il sera passé sous presse et diffusé, il sera trop tard pour rattraper les erreurs qui seront passés à travers les mailles du filet... Dans le monde des affaires, elles peuvent être dévastatrices ; il suffit pour s'en convaincre de consulter « perles de traducteurs » sur Google ([www.google.com](http://www.google.com)).

## ***Ecrivain public***

La première pratique de traducteur que nous avons rencontrée est très certainement celle que nous avons très vite baptisée « écrivain public ». Il s'agit de traduire en français écrit un contenu de lettre dit oralement par l'utilisateur sourd en LS. Nous devons prendre en compte ce qui est attendu par le demandeur et les usages épistolaires : lettre administrative, candidature spontanée, lettre de réclamation... La liste est longue. Il va de soi que le traducteur doit connaître ses usages. S'il ne les connaît pas il s'abstient ou est capable de les rechercher, les trouver et les utiliser (les ouvrages du type « Comment écrire une lettre » sont d'une aide précieuse). Enfin, il doit posséder de bonnes qualités rédactionnelles... Parce que, au risque d'être redondant mais il faut absolument le rappeler, si l'utilisateur sourd effectue cette démarche c'est parce qu'il ne maîtrise pas ou si peu ni le français écrit ni les fameux usages. Mais par contre il sait ce qu'il a à dire. Il s'agit donc pour le traducteur, je le répète, de se saisir d'un contenu en tenant compte de l'intention de celui qui le transmet, de le faire sien, puis de le ré-exprimer en bonne et due forme selon le destinataire comme si nous avions à le dire/écrire nous-même. Nous sommes dans la rubrique « Ecrivain public » mais je profite de décrire ici, ou plutôt de rappeler, le processus classique de la Traduction.

Face à un public sourd en souffrance vis-à-vis de l'écrit, privé d'information et de communication avec son environnement social<sup>34</sup> (en dehors de la communauté sourde), la pression de l'utilisateur peut-être forte parfois sur le traducteur pour qu'il aille au-delà de sa mission, ce qu'il me semble devoir être la méthode de travail la mieux adaptée :

- La première étape est la réception de la commande de traduction par le secrétariat du service d'interprètes<sup>35</sup>. Une première analyse de la demande s'effectue pour identification du travail demandé... et s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une mission relevant d'une assistante sociale par exemple. Le rendez-vous est ensuite pris.

---

<sup>34</sup> Il existe le même service proposé aux étrangers immigrés en France ne maîtrisant pas le français. Il serait probablement intéressant de mener une étude comparative.

<sup>35</sup> Je ne raisonne que dans le cadre du fonctionnement d'un service d'interprètes. Je ne cache pas que je suis un farouche partisan du fonctionnement de l'interprète en LS dans le cadre d'un service structuré selon des principes d'organisation très précis et d'indépendance.

- A la deuxième étape, rencontre du demandeur et du traducteur et c'est, en seconde ligne, la première chose dont s'assure le traducteur : est-ce bien une mission relevant d'un traducteur. Tout va bien, et la situation est confortable s'il s'agit d'une personne sachant « mener sa barque ». Elle sait ce qu'elle veut et connaît la fonction de l'interprète-traducteur. Si ce n'est pas le cas, le risque est parfois grand de dérapier entre traduire le propos et assister celui qui tient ce propos. Si cela s'avère le cas, le demandeur est éconduit (avec ménagement) et orienté sur un service social<sup>36</sup>.

Lors de cette rencontre, il s'agit donc d'être à l'écoute et de prendre en note le contenu de la lettre souhaitée ; de demander toute précision utile : identifier le destinataire, lire le courrier auquel l'utilisateur s'apprête à répondre, ce qui est attendu, etc.

- Dans un troisième temps, le traducteur s'isole et rédige. Il exécute cette tâche comme s'il en était l'auteur... je dirai même plus, il en est l'auteur. De l'ensemble des informations qui lui a été communiqué par le demandeur, il fait le tri, fait des choix... Autrement dit, élimine et/ou ajoute ce qui perd ou gagne en pertinence dans le passage d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre... Il fait de l'adaptation culturelle. Rien de plus normal pour un traducteur ou un interprète. D'ailleurs, dire « traduire » puis préciser ensuite « adapter », c'est commettre une tautologie puisque la Traduction est toujours adaptation culturelle (cf. la première partie du présent ouvrage).

- Enfin nouveau face-à-face, c'est la dernière étape : la lettre est soumise à lecture et à approbation (ou non) du demandeur. Il est souvent, dans ce cas de figure, bon lecteur ; il reconnaît dans le texte ce qu'il a dit. Certes, il faut parfois définir tel mot, expliquer tel ou tel choix de construction, indiquer ce qui est devenu implicite ou explicite... Il peut alors repréciser tel aspect de son discours, insister sur tel autre, auquel cas le traducteur procède aux modifications. C'est le demandeur, le donneur d'ouvrage, qui finalement valide la traduction. Il en est le coauteur.

Je me suis beaucoup appesanti sur cette fonction d'écrivain public que peut fréquemment revêtir

---

<sup>36</sup> Ce genre de situation est maintenant très rare à Toulouse. Le Service Accompagnement Vie Sociale de l'association des IRIS où une véritable assistante sociale sourde opère fonctionne merveilleusement bien pour ces cas de figure.

l'interprète-traducteur français/LS (selon ses compétences et ses appétences), mais cela a été nécessaire car elle a souvent suscité, par exemple dans le cadre de la formation des interprètes, de longues discussions afin de savoir si oui ou non le traducteur est bien à sa place, en accord avec les principes de fidélité au message et de neutralité, deux points extrêmement forts de notre déontologie, promulguée par l'AFILS. Je profite de cette nouvelle occasion qu'il m'est donné ici pour répondre : oui. Incontestablement, oui.

De plus et pour finir sur cette question, il existe une variante à la méthode indiquée ci-dessus, meilleure encore, et qui viendrait couper court à toutes les discussions que je viens d'évoquer, légitimes, intéressantes mais que je finis par trouver fastidieuses, qui consisterait pour l'utilisateur sourd à formuler sa lettre, du moins son contenu avec toutes les précisions et recommandations utiles, en LS-vidéo et à distance. Car ce qui participe à la difficulté de la mission du traducteur « écrivain public », d'un point de vue technique et éthique (les deux sont inextricablement liés) c'est le face-à-face et donc le double passage de la LS vers le français et de l'oralité vers l'écrit. Grâce aux nouveaux usages de l'Internet, un dispositif le permettant est actuellement à l'étude.

### ***Traduction en milieu pédagogique***

Ce type de demande est, par exemple, le cas de figure qui a déjà été largement développé dans une partie précédente « *LS-vidéo* », *langue écrite ?* au paragraphe *Premières observations* où il s'agissait de vidéo-traduction. Si les cas évoqués sont assez marquants par le grand intérêt qu'ils présentent en termes pédagogiques pour l'étudiant et de pratique de la traduction pour les interprètes que nous étions exclusivement à l'époque, ils l'ont été aussi pour leur rareté.

Hormis cela, il y a eu également quelques demandes moins structurées, non concertées comme nous l'aurions souhaité ce qui nous a valu, la plupart du temps, soit d'exécuter le travail à la va-comme-je-te-pousse, et ce fut regrettable, soit simplement de refuser la commande.

Il avait été testé, pour un examen écrit à l'université, une traduction dont l'organisation a été très proche du dispositif d'écrivain public et qui s'apparente un peu à la situation de l'étudiant aveugle ne disposant pas de moyen de transcription en braille, ce qui est très regrettable, et dictant le contenu de son devoir à un

« secrétaire »<sup>37</sup>. Pour le cas qui nous occupe, l'étudiant après lecture de son sujet et l'ébauche de son plan, exprimait en LS sa dissertation en présence du traducteur qui la prenait en note. Puis celui-ci, après rédaction, soumettait le devoir à l'étudiant pour lecture, d'éventuelles corrections ou modifications et validation. Ensuite, l'étudiant rendait le devoir pour correction au professeur.

Le temps assez long de l'ensemble de la procédure, mais malgré tout bien court pour une traduction de qualité, était permis par le tiers-temps supplémentaire dont bénéficient les étudiants reconnus handicapés. Cette façon de faire est à mon avis très discutable car l'interaction inhérente au face-à-face vient immanquablement influencer l'énonciation du devoir qui pourtant doit être un travail personnel... Nous avons là affaire à une co-énonciation qui ne paraît guère approuvable dans le cas d'un devoir qui sera évalué. L'utilisation de la vidéo rendrait acceptable ce dispositif.

Autres demandes de traduction en milieu pédagogique mais vers la LS cette fois ; il s'agissait exclusivement de traductions pour information, non soumises à correction. A titre d'exemple, une stagiaire sourde suivant une formation professionnelle dans le domaine médico-social était confrontée à des difficultés de lecture d'un ouvrage ou d'un document qui lui avait été fortement recommandé par ses formateurs. La procédure, agréée par les formateurs et les financeurs, était la suivante :

- A charge pour la stagiaire de mener une première lecture à tête reposée pendant laquelle elle repère les passages posant problème.
- Puis rendez-vous est pris avec le traducteur pour un face-à-face enregistré sur vidéo. Dans le cadre apparaissent les deux protagonistes ; durant l'enregistrement la personne sourde désigne le passage à traduire en indiquant éventuellement la difficulté éprouvée, ce qui peut venir orienter la traduction, c'est en tout cas un élément dont le traducteur peut tenir compte. Quoi qu'il en soit, le traducteur va traduire l'intégralité du paragraphe car il est difficile et peu pertinent de se limiter à la phrase ou au groupe de phrases, encore moins au mot, on le comprendra aisément au regard de tout ce qui a été dit jusqu'à présent. La personne sourde peut à tout moment réagir, faire reprendre, demander une précision... La

---

<sup>37</sup> Voir P. Gache, sous la direction de A. Sauvageot et M. Pervanchon, *Ibid.*

grande difficulté est le glissement de la traduction vers l'explication d'un contenu. Il appartient au traducteur de repérer la limite et quand il estime l'avoir atteinte, de renvoyer la demande au formateur.

La stagiaire dispose alors d'un document (vidéo) de travail venant compléter l'ouvrage ou le document auquel elle pourra se référer autant que nécessaire, cela reste à son entière appréciation.

Présentement, nous n'avons pas affaire à de la LS-vidéo à proprement parler... Mais on se situe à mi chemin sur le continuum séparant l'écrit de l'oral. Cet exemple qui est cité ici est remarquable car il a fait l'objet d'une commande et d'une organisation bien formalisée. Mais ce type de pratique est souvent utilisé de manière informelle dans le cadre de l'interprétation en milieu scolaire. C'est très fréquemment que j'ai eu à traduire de passages de manuels scolaires ou de photocopiés à la demande de lycéens sourds et avec le feu vert du professeur. Il suffit bien souvent de transmettre, via la traduction, quelques clés de compréhension pour que le document devienne lisible pour le sourd. C'est un phénomène maintes fois observé dans de multiples situations.

Autre cas de vidéo-traduction fort intéressant, vers la LS également. Le contexte était le suivant : un groupe de lycéens sourds dépendant des IRIS ont été accueillis dans un lycée de Toulouse. Certains avaient opté pour la filière Littéraire, d'autres pour celle de SES. Les deux sous-groupes des jeunes sourds appartenaient officiellement à une classe d'entendants correspondant à leur filière mais les cours étaient organisés selon deux cas de figure :

- Un enseignant sourd, ou entendant connaissant convenablement la LS, d'une matière donnée faisait partie de l'équipe corrigé : il intervenait directement auprès des élèves sourds pour dispenser les cours (c'était le cas pour les maths, français, biologie, anglais, histoire).
- Dans le cas contraire, un dispositif d'interprétation était mis en place durant les cours (pis-aller au vu du cas précédent) s'adressant à l'ensemble des élèves, entendants et sourds. Un interprète participait régulièrement aux réunions pédagogiques afin d'exposer et traiter les problèmes liés à l'interprétation.

La description de ce contexte plutôt favorable était importante à faire, ne serait-ce que brièvement, car il a rendu propice la commande de traduction dont il est question.

Il s'est donc agi de la traduction d'un chapitre du manuel scolaire de la classe de Première Sciences Economiques et Sociales (SES) ; le texte portait sur la mobilité sociale.

Un professeur d'Economie, très partie prenante dans l'accueil des jeunes sourds dans sa classe avait eu l'idée de rentabiliser -rien d'étonnant de la part d'un prof d'économie me direz-vous- la Traduction d'un cours mais non pas tant d'un point de vue économique que pédagogique.

Le travail a été accompli en étroite collaboration avec le professeur d'Economie, le donneur d'ouvrage, et les élèves et professeur de la filière audiovisuelle du lycée (leur aide fut précieuse pour l'éclairage, la captation vidéo et le montage). J'ai cependant regretté l'absence de collaboration d'un enseignant sourd (enseignant de LSF par exemple) supervisant la forme du message en LS-vidéo. Les disponibilités étaient bien rares et le sont malheureusement toujours.

Mais ainsi, le texte en LS-vidéo pourrait être lu par plusieurs générations d'élèves, bien que ce document ne soit resté qu'un document de travail (traduction pour information) et qui n'a que très peu profité.

Car, le plus regrettable est que cet enseignement a été interrompu pendant quelques années pour diverses raisons que je n'exposerai pas ici. Heureusement, les problèmes ont été résolus semble-t-il et à l'heure où j'écris ces lignes, une nouvelle rentrée s'effectue en ce moment même dans un autre lycée de Toulouse. Les affaires reprennent !

### ***Vidéo-Signes***

Vidéo-Signes était une société coopérative de production (SCOP) audiovisuelle créée à l'initiative d'une personne sourde, à Toulouse, et fonctionnant grâce à une équipe mixte de sourds et entendants. La langue des signes était bien entendue la langue de travail au sein de l'entreprise. Cette société a réalisé, entre autres, la fameuse émission produite par la chaîne de télévision, la 5, « L'œil et la main », lors de sa première année d'existence. Vidéo-Signes a vécu de 1993 à 1996, sauf erreur de ma part. Elle a généré durant cette période un travail pour le service d'interprètes de Toulouse extraordinaire, tant quantitatif que qualitatif. Au travail interne à l'entreprise se sont rajoutées à sa création, des interventions au déroulement de la formation professionnelle à l'ESAV (Ecole Supérieures de l'Audio Visuel à l'UTM) de quelques salariés sourds et au suivi de l'entreprise par l'Union Régionale des SCOP de la

région Midi-Pyrénées. Vidéo-Signes générait à lui seul beaucoup d'heures de travail mais surtout un très large éventail de prestations de service, très cohérent, ayant pour dénominateur commun la Traduction bien sûr : interprète sur plateau de tournage, en studio de montage, sur le tournage de fictions, de reportage... de manière plus classique, les réunions de travail, les séances de formations, en interne ou à la fac, les consultations de gestion auprès de l'UR SCOP, des conférences...

Parmi les nombreuses et diverses prestations que nous étions amenés à faire pour Vidéo-Signes, la traduction figurait en bonne place. Il s'agissait essentiellement de traductions pour information : traduction à la volée de vidéogrammes, provenant notamment du CRDP (Centre Régional et Départemental de Pédagogie) destinés à être adaptés en LS, traduction de documents techniques et administratifs, etc.

Il y eut aussi des traductions pour diffusion, il s'agissait de traduction pour voix hors champ. Cela correspond à la production d'un texte dans lequel est condensée l'information donnée par le présentateur ou l'intervieweur et l'interviewé s'exprimant en LS. Ce texte est donc rédigé mais doit correspondre à du parlé... Il sera ensuite lu par un prête-voix (comédien ou autre). La contrainte est que le temps de lecture ne doit pas dépasser les durées de projection des images correspondantes. Pour des raisons évidentes, nous n'avions pas la contrainte extrêmement forte que connaissent nos homologues oeuvrant dans les langues vocales : la traduction de doublage consiste à synchroniser le dialogue avec le mouvement des lèvres des personnes visibles à l'écran. L'idée d'échapper à cela était fort plaisante...

L'aventure fut courte mais exaltante. Ce qui m'a le plus frappé à travers l'activité de Traduction dans son ensemble, et cela intéresse les sociolinguistes qui me lisent et le sujet de ce mémoire, était le flot ininterrompu de néologismes en LS : un geyser ! Je pense que c'est à ce moment que j'ai su ce que signifie le terme... « terminologie » et le métier qu'il représente. Etant une activité bouillonnante mais finalement très localisée, il s'agissait de « Terminologie maison » dont la définition figure dans l'ouvrage de D. Gouadec déjà cité : « Terminologie propre à une institution, une organisation, un groupe, une entreprise, un atelier, ou tout groupe restreint parfaitement homogène et identifié. » La forme de tous ces nouveaux signes étaient bien sûr commandés,

formatés, conditionnés par le concept technique sous-jacent<sup>38</sup>.

Aujourd'hui des interprètes travaillent toujours dans ce domaine à la réalisation de l'émission « L'œil et la main », à Paris.

## **WebSourd**

Vidéo-Signes n'est plus, mais WebSourd est arrivée ! C'est un événement très récent, auquel INTERPRETIS participe activement, et qui a fait naître également de toutes nouvelles pratiques d'interprétation et de traduction.

WebSourd, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)<sup>39</sup>, est à la fois connectée au monde de l'économie solidaire, qui recouvre un grand nombre d'entreprises constituées sous forme de SCOP ou de SCIC, et au réseau associatif des sourds via la Fédération Nationale des Sourds de France. WebSourd œuvre développement d'un portail Internet de services accessibles aux sourds, géré et réalisé par les sourds eux-mêmes<sup>40</sup>. Pour ce faire, elle a obtenu le soutien de nombreux partenaires (DATAR, Mutualité Française, Délégation à l'Innovation Sociale, Caisse des Dépôts et de Consignation, Fondation de France, Fondation VIVENDI, ANVAR...).

La finalité de WebSourd est de contribuer à la citoyenneté des sourds en promouvant la langue des signes. Le site Internet WebSourd est résolument bilingue : LS-vidéo et français écrit. Il regroupe trois niveaux essentiels de contenus : un média informatif, un espace de communication et un espace de service ou plate-forme de services. WebSourd se veut généraliste en touchant à l'ensemble des activités humaines d'un individu dans son

---

<sup>38</sup> Petite anecdote : je me souviens avoir amorcé un conflit (en principe l'interprète est là pour le contraire en permettant une bonne communication) entre le réalisateur sourd et un monteur entendant n'intervenant que ponctuellement, où il ne régnait déjà pas une franche cordialité, parce que je confondis le signe [montage-vidéo] avec celui de [assemblage-vidéo] ne connaissant pas ce dernier. Le réalisateur passablement irrité d'un travail du monteur qui se faisait attendre, devenait carrément furieux car j'interprétai le propos du monteur en disant : « j'en suis au 'montage' » au lieu de 'assemblage' : dans la chaîne de post-production, l'étape correspondant au premier terme précède le second. Ils ont failli en venir aux mains !

<sup>39</sup> [www.websourd.org](http://www.websourd.org)

<sup>40</sup> L'équipe de WebSourd est mixte, elle est constituée de sourds majoritairement et d'entendants. La langue de travail est bien sûr la LS.

environnement socio-économique, culturel et citoyen. Son champ d'intervention s'étend aux domaines essentiels de l'intégration des sourds dans la société : améliorer leur accès à l'information et à la culture, simplifier leur vie quotidienne, favoriser leur accès à l'emploi, faciliter leur relation avec les administrations et les collectivités territoriales, servir leur communication interpersonnelle. Par la suite, le site pourra être enrichi avec l'apport de contenus touchant tous les domaines de la vie sociale, sociétale et culturelle des personnes sourdes.

Dans le cadre de cette entreprise pour lequel un partenariat important s'est développé entre WebSourd et INTERPRETIS (partenaire fondateur) depuis plus de deux ans, INTERPRETIS a eu pour mission d'étudier toutes les formes de service faisant appel à des interprètes ou traducteurs en langue des signes. Sont visés trois services inédits :

- Mise en ligne sur le net de formulaires administratifs traduits en langue des signes (sous forme de clip vidéo ou d'exécutable multimédia téléchargeable).
- Traduction de textes ou de clips vidéo à distance : véritable travail d'écrivain public abolissant par le biais d'Internet les distances et l'éloignement (de nombreuses régions de France sont dépourvues d'interprètes, l'Internet permet d'avoir recours à des traducteurs basés n'importe où)<sup>41</sup>.
- Interprétation de liaison dans les administrations : là où il n'y a pas d'interprètes, on peut, grâce à des bornes multimédia installées dans les services administratifs communiquer en faisant appel à un service d'interprète par visiophonie.

Outre ces expérimentations, une collaboration forte s'est développée sur la conception même du projet de portail. Le savoir-faire d'INTERPRETIS dans le domaine de l'interculturalité Sourd/Entendant a contribué à ajuster le projet.

Autrement dit, aujourd'hui et depuis près de deux années, non seulement WebSourd est pour notre service d'interprètes INTERPRETIS un gros pourvoyeur de commandes d'interprétation, mais aussi notre plus important donneur d'ouvrages en matière de traduction.

Au regard de l'importance accordée à l'information à destination des sourds, les travaux de traduction

---

<sup>41</sup> Ce service n'existe pas encore, ce n'est qu'une question de temps. Il viendra très vraisemblablement remédier, partiellement du moins, à ce qui est un vrai problème pour de très nombreux sourds au quotidien.

présentent une assez large diversité : textes pragmatiques (informatifs) pour l'essentiel, mais aussi littéraires, dans un cadre où l'accent est davantage porté sur la lutte contre l'illettrisme.

En effet, qu'il s'agisse de textes pragmatiques ou littéraires, chaque production de WebSourd mise en ligne sur Internet est bilingue : à l'écran est représenté le texte en français sur lequel on repère des pictogrammes figurant une main ; En cliquant sur l'un de ces pictogrammes, apparaît une fenêtre (pop-up) dans laquelle se trouve un traducteur-trice en LS-vidéo qui exprime le paragraphe ou l'ensemble de paragraphes correspondants.

Toutefois, la version en LS-vidéo est autonome. Elle est résolument « cibliste » et pourrait s'auto-suffire. C'est le principe de l'idiomaticité qui doit être respecté : la traduction doit donner l'impression que l'original a été directement exprimé en LS, elle pourrait pertinemment paraître en plein écran et garder tout son sens.

Cela fait partie du « projet de traduction », co-élaboré par le donneur d'ouvrage et les traducteurs, et correspond bien à la « position traductive » des interprètes-traducteurs d'INTERPRETIS, elle-même en adéquation avec la conception technique et éthique promulguée par l'Association Française des Interprètes en Langue des Signes (AFILS) ou de la Société Française des Traducteurs (SFT).

## Lutte contre l'illettrisme

Je l'ai dit déjà, en France, la traduction en LS-vidéo qui n'est encore qu'une pratique émergente, s'inscrit dans la lutte contre l'illettrisme, ou plus précisément, la lutte contre l'illettrisme fait partie « de l'horizon » du traducteur.

Cette réalité doit être prise en compte dans la position traductive du traducteur. Par analogie, je dirais que la situation de diglossie dans laquelle se trouve la LS, langue minoritaire et non reconnue (c'est moins vrai aujourd'hui), est une donnée fondamentale du paysage de la profession d'interprète en LS<sup>42</sup>.

Cette même réalité est prise en compte dans tout projet de traduction élaboré en partenariat avec WebSourd. Jacques Sangla<sup>43</sup>, sourd de son état et responsable de la communication à WebSourd a dit dans le courant de l'année 2004 dans un message diffusé sur le site WebSourd :

*Dans notre société, nous savons tous que l'écrit est une inépuisable source d'information : les livres, la presse, les formulaires administratifs, les fiches d'information... La liste est longue. Il en va de même dans le monde de l'Internet puisqu'il s'avère que le textuel est omniprésent. Or nous savons également que la plupart des sourds se confrontent à de grandes difficultés face à l'écrit. WebSourd qui, rappelons-le, a pour principe d'être un site bilingue, français écrit et langue des signes vidéo, a entrepris, pour commencer, la traduction en langue des signes de nombreux formulaires municipaux : déclaration de naissance, inscription sur liste électorale, etc. A l'écran se présente le formulaire en français sur lequel à chaque rubrique figure une petite main en icône. Icône sur laquelle l'internaute peut venir cliquer et voir apparaître une traduction en langue des signes. Il est ici remarquable de signaler que la traduction est assurée par une équipe de traducteurs et traductrices sourds, pour laquelle WebSourd a mis en place une formation spécifique depuis janvier 2004 (avec la collaboration d'INTERPRETIS).*

*Ainsi, vous, internautes sourds, avez le choix d'appréhender l'information soit en français, soit en langue des signes.*

*En outre, ce choix de présentation que nous faisons, vise un double objectif : informer efficacement, bien sûr, mais aussi participer activement à la lutte contre l'illettrisme chez les sourds*<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> Voir C. Quipourt C. et P. Gache, *op.cit.*, p. 105.

<sup>43</sup> A signaler que J.Sangla a été à l'initiative de la création de Vidéo Signe et également à celle de la création de WebSourd.

<sup>44</sup> Souligné par moi.

L'internaute sourd, autrement dit le lecteur, est libre de suivre l'énoncé intégralement en LS, puis de le lire en français (ou pas) après en avoir saisi le sens... Il peut aussi « jongler » entre les deux, ou encore de ne lire que le texte en français. Ce sera selon ses compétences, selon ce qu'il attend... Ce sera comme il voudra, cela lui appartient.

## **Méthodologie de la traduction**

Tout ce qui va suivre dans cette présente partie concernera des travaux réalisés dans le cadre de la collaboration WebSourd et INTERPRETIS, mais aussi Les IRIS.

L'association toulousaine Les IRIS (Implications de la Recherche sur la Langue des Signes), structure très importante dans la vie des sourds de Toulouse, gère les classes bilingues, les cours de LS, le Service Accompagnement Vie Sociale et, pour ce qui nous occupe ici, un atelier multimédia et son équipe technique. Elle fait partie des partenaires fondateurs de WebSourd.

Pour le sens de traduction vers le français, la méthode est assez évidente ; nous le verrons plus loin sans que cela fasse l'objet de commentaires spécifiques.

En revanche, la traduction vers la LS-vidéo a fait l'objet d'une étude afin de définir le processus de fabrication et, partant, déterminer les coûts de production du service de traduction en ligne de WebSourd. Etude pendant laquelle se sont déroulés de nombreux tests et où ont été abondants les tâtonnements. Aujourd'hui, je n'ai pas la prétention de dire que la méthode soit tout à fait arrêtée, « elle se cherche » encore, et connaît quelques variantes selon le traducteur, mais les grandes lignes sont tracées.

### **Langue de travail, langue maternelle**

Par ailleurs, point d'une extrême importance, il est largement admis par l'ensemble de la profession qu'on traduit beaucoup mieux vers sa langue maternelle. M. Oustinoff, dans son ouvrage, (p. 70, déjà cité plus haut), dit :

*La reformulation en langue source est davantage de l'ordre de la compréhension ; la reformulation dans la langue cible, davantage de l'ordre de l'expression. C'est pourquoi dans le domaine de la traduction professionnelle, littéraire ou non, on ne devrait en principe traduire qu'en direction de la langue que l'on maîtrise le mieux.*

D. Gouadec, du Centre de formation aux métiers de la Traduction de l'Université de Rennes 2, dans son livre *Faire traduire*, guide pour les demandeurs de traduction<sup>45</sup>

---

<sup>45</sup> D.Gouadec, *Op.cit.*, dont le sous-titre est *Guide à l'intention de ceux qui voudraient, devraient, doivent ou penser devoir faire*

(tout un programme !), (p. 42), donne trois conditions dans la recherche du « bon » traducteur. La première est la suivante :

*Le traducteur connaît nécessairement parfaitement les deux langues concernées. En outre on retiendra toujours, parmi les traducteurs répondant aux critères de langues, celui qui traduit vers sa langue maternelle... parce qu'on traduit **toujours beaucoup, beaucoup mieux, incomparablement mieux**<sup>46</sup>, vers sa langue maternelle que vers une langue étrangère.*

C'est donc tout naturellement et très rapidement (avant même d'avoir lu M. Oustinoff et D. Gouadec) que nous nous sommes lancés dans le recrutement de personnes dont la langue maternelle ou langue d'usage est la LSF pour la réalisation de traduction en LS-vidéo. Or il n'existe pas à l'heure actuelle de traducteur sourd dûment formé et, de plus, extrêmement rares sont les sourds ayant une maîtrise du français telle leur permettant de prétendre se lancer dans la traduction. Qu'à cela ne tienne ! Après tout, il n'existait pas non plus d'interprète « dûment formé » il n'y a pas si longtemps et aujourd'hui encore les candidats ne maîtrisant pas suffisamment la LS se présentant à la formation d'interprète constituent une majorité. Néanmoins, nous disposons maintenant d'un bon nombre d'interprètes compétents... Il avait bien fallu « amorcer la pompe ». C'est bien de ça qu'il s'agit aujourd'hui pour les traducteurs sourds.

Actuellement, quelques sourds ont la fonction d'apprenti traducteur. Ils ont été repérés pour être de bons locuteurs en LS et relativement bons lecteurs du français. Certains ont suivi une très courte formation en interne à WebSourd dispensée avec la participation de INTERPRETIS ; formation qui n'avait d'autre prétention que d'être une sensibilisation à la traduction mais qui était surtout constituée de pratique sur le terrain avec supervision. D'autres sont de jeunes gens ayant suivi leur scolarité dans les classes LSF d'IRIS. Leur maîtrise de la LS surtout, mais aussi du français et leur capacité à prendre du recul sur ces deux langues en font de potentiels candidats à une véritable formation de traducteur.

Pour une période transitoire, la pratique de la traduction vers la LS-vidéo a été conçue avec la supervision d'un interprète. Pour chaque traduction a été constitué un binôme interprète (entendant) et traducteur (sourde). La nécessité et l'importance de cette supervision

---

*traduire... mais ne savent comment s'y prendre et de ceux qui le font déjà... mais voudraient faire mieux* (souligné par l'auteur).

<sup>46</sup> Souligné par l'auteur.

s'atténuent progressivement avec l'expérience acquise des traducteurs apprentis et aussi selon le type de traduction.

### **Textes pragmatiques**

Aussi, je me propose de présenter sous forme de tableau la procédure de traduction pour publication de textes pragmatiques avec une mise en regard selon le sens de traduction. D'emblée figureront les commentaires en italique.

Dans ce qui suit je parlerai de la traduction d'un texte littéraire pour enfant.

vs français écrit	vs LS-vidéo
<b>Configurations des dispositifs de traduction</b>	
<p>Poste informatique équipé d'un logiciel de lecture vidéo et de traitement de texte pour rédaction de la traduction.</p> <p>Le-la traducteur-trice</p> <p><i>Sur l'écran apparaissent à la fois la page d'écriture et l'écran vidéo ; le va-et-vient entre les deux est très aisé. Tout peut aller très vite... Lorsque le travail est achevé et validé, il est directement expédié par Internet, dans une « boîte » très élaborée où apparaissent de nombreuses rubriques : « à traduire », « en cours de traduction », « à valider »...</i></p>	<p>Tableau type conférencier</p> <p>Studio de prise de vues comprenant caméra numérique, moniteur, éclairage artificiel et un fond de qualité (permettant éventuellement une incrustation) avec présence d'un opérateur-cadreur.</p> <p>Poste informatique équipé d'un logiciel de lecture &amp; montage vidéo avec présence d'un technicien-monteur</p> <p>Binôme traducteur/interprète, puis, à partir de la 3<sup>ème</sup> phase intervention d'un expert LSF</p> <p><i>Le cadreur se charge des diverses manipulations sur caméra et du script (coup d'envoi, diverses notations...) ; fonction importante permettant la mise en ordre des différentes captations. L'éclairage est disposé une fois pour toute. Un mini studio d'une grande simplicité a été aménagé à WebSourd où chaque membre de l'équipe peut l'utiliser aisément, en autonomie, pour la « rédaction » de divers documents de travail et courriers mais aussi pour la traduction des actualités.</i></p> <p><i>Le monteur assure le montage des captations d'images qui auront été retenues.</i></p> <p><i>L'interprète, spécialiste du passage du français vers la LS, assiste le traducteur apprenti. Son rôle est prépondérant lors de la phase 1 &amp; 2. Il est absent de la phase 3, le traducteur sourd a la responsabilité de la reformulation en LS-vidéo. Il est de nouveau présent en tant qu'observateur lors de la phase 4 et n'intervient que si le sens est perverti.</i></p> <p><i>L'expert LSF a un rôle important mais, lui aussi, transitoire. Il participe très activement à la formation des traducteurs sourds. C'est au titre de son expérience du passage de la LS à l'écran. Il agit sur la forme du message, et donc aussi sur le fond, la présentation et les attitudes du traducteur. Il est responsable du look de l'image. Ses interventions sont d'une grande pertinence.</i></p>

<b>1. Phase d'appréhension/compréhension du texte source</b>	
Après une première lecture, lecture approfondie pour une compréhension fine Puis, analyse de l'énoncé pour repérage des idées, de la construction et des articulations du texte source.	
Prise en note, ébauche d'un plan.	Prise en note, ébauche d'une schématisation.
<b>2. Phase de compréhension/expression</b>	
<i>Etablir le plan du texte cible participe à la compréhension du texte source et, bien entendu, prépare à sa réexpression dans l'autre langue.</i>	
Construction du plan  RAS	Schématisation : mise en schéma du texte permettant non seulement la déverbalisation mais aussi la « délinéarisation » du texte.  <i>L'exercice de schématisation est un nouvel outil mis au point pour les besoins de traduction vers la LS-vidéo. La schématisation est l'étape indispensable au passage du français écrit, linéaire, à la LS-vidéo, quadridimensionnelle (équivalent du plan pour la rédaction). Elle permet en effet une première mise en l'espace, en 2D, sur papier. Les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimensions étant obtenues par un jeu de numérotation et de fléchage. La lecture d'un schéma de traduction permet très rapidement et quasi infailliblement de contrôler la compréhension de l'auteur-traducteur. C'est un point sur lequel nous nous appesantirons dans la 2<sup>ème</sup> partie.</i>
Durant les phases 1 & 2 s'effectuent les recherches d'information si nécessaire  <i>Ce qui est très souvent le cas ; s'informer auprès d'un spécialiste ou d'un collègue, faire des recherches sur Internet ou documentation papier, demander des précisions auprès du commanditaire. Avec celui-ci, dans certains cas cela peut être la reprise d'une négociation qui viendra modifier le projet de traduction ; par exemple, décider la création d'un petit glossaire définissant la terminologie utilisée.</i>	

<b>3. Phase d'expression</b>	
Rédaction, formulation...	<p>Expression LS-vidéo, formulation et reformulation, sans enregistrement dans un premier temps (répétition), au vu des schémas.</p> <p>Intervention d'un expert LSF et le/la traducteur/-trice passage de la LS à l'écran. Il intervient sur le fond et la forme ; il ignore tout du texte source.</p>
<p>... Relecture au fur et à mesure de la rédaction, corrections, reformulation</p> <p>Relecture finale.</p> <p><i>Travail de dentellière !</i></p>	<p>Expression LS-vidéo enregistrée (captation) par séquences ± longues ; les séquences correspondent au découpage du schéma.</p> <p>Relecture après chaque séquence.</p> <p><i>L'utilisation d'un conférencier pour la schématisation permet lors de la captation de l'utiliser tel un prompteur, bien en vu, à proximité de la caméra.</i></p> <p><i>Aucun regard n'est porté sur le traducteur au moment de la captation, il est « seul » devant l'objectif, concentré. Les autres membres du trinôme lisent directement sur le moniteur la traduction au fur et à mesure qu'elle se déroule. On n'a pas la même lecture, elle est moins efficace, en regardant directement le-la traducteur-trice.</i></p> <p><i>Plusieurs prises sont souvent nécessaires avant d'arriver à un résultat satisfaisant pour le trinôme traducteur, interprète &amp; expert LSF. La relecture ne peut se faire au fur et à mesure de la rédaction, donc mise en place d'un dispositif permettant au traducteur de se relire après chaque production.</i></p>
<b>4. Validation</b>	
Révision du texte par un relecteur qui valide la traduction.	Validation de l'équipe interprète, traducteur et expert LS.
L'ultime validation est faite par WebSourd qui a l'entière responsabilité éditoriale	

Au regard du dispositif de traduction nécessaire pour le passage du français écrit à la LS-vidéo, et en comparaison avec l'autre sens de traduction, on peut s'interroger sur sa rentabilité. Cette question se pose de manière cruciale, il en va de la crédibilité de WebSourd, de la nôtre aussi, vis-à-vis des financeurs. La viabilité économique de cette nouvelle pratique est bien sûr une donnée prépondérante.

Néanmoins, il faut relativiser les choses si l'on opère le rapprochement de cette procédure avec celle de la traduction de produit multimédia, appelée aussi « localisation ».

D'après Carmelo Cancio<sup>47</sup>, la localisation est la traduction et adaptation (« tradaptation », néologisme livré par C. Cancio), principalement dans le domaine informatique, de logiciels ou systèmes d'exploitation, ou sites Web, avec ses spécificités linguistiques, culturelles et ergonomiques devant être adaptées à un groupe cible dans une zone géographique donnée (autre pays, autre langue et autre culture).

D. Gouadec<sup>48</sup> parle de « prestation [de traduction] augmentée ou élargie », celle-ci comprend une part de développement logiciel, de traitement informatique, de traduction-adaptation, d'un matériau linguistique intégré à un produit informatique ou un produit multimédia et de traduction plus standard de documentation banale...

On l'aura compris, nous sommes loin du traducteur travaillant dans sa tour d'ivoire, c'est d'un véritable travail d'équipe dont il s'agit, qui demande la mise en place de tout un plateau technique.

C'est exactement la réalité de WebSourd faisant appel pour l'élaboration de son site WebSourd à cinq structures<sup>49</sup> extérieures, spécialisées dans les domaines de l'infographie et l'image, du montage vidéo et encodage de données, de la gestion de serveurs, d'élaboration de sites en format « Flash » et d'interprétation et traduction.

---

<sup>47</sup> Carmelo Cancio, 2004, *Etudes & travaux de LLC n° 1*, UTM et Ecoles Doctorales, Toulouse, p.11.

<sup>48</sup> D.Gouadec, *Ibid.*

<sup>49</sup> Ces structures ont pour statut juridique « SCOP » ou « association loi 1901 ».

## Textes littéraires

Nous n'avons que peu d'expérience en matière de traduction littéraire qui se révèle être une opération linguistique et... littéraire. Autrement dit, cela demande au traducteur d'avoir quelques dispositions à cela. Mais cela demeure aléatoire d'un individu à l'autre (la gestion serrée de l'ensemble de l'emploi du temps du service n'offre que peu de souplesse nous permettant de disposer d'untel et ou tel autre) et aucun d'entre nous n'a de formation littéraire. Le parti pris est plutôt de nous adjoindre les compétences de personnes extérieures, comédiens ou conteurs.

Pour illustrer ce propos, voici la présentation d'une autre procédure de traduction ayant mobilisé toute une palette technique. Comme je l'ai déjà dit, WebSourd et ses partenaires agissent sur l'axe de l'accessibilité culturelle et de la lutte contre l'illettrisme en faveur du public sourd. Afin d'impulser une dynamique d'édition bilingue langue des signes/français écrit, avec l'aide de la direction du Livre du Ministère de la Culture, un livre pour enfant « Le petit sapin », a été réalisé sous forme de prototype. Sont donc intervenus des traducteurs, des illustrateurs, une comédienne sourde, une conteuse entendante et des techniciens sourds du multimédia, le tout sous la direction d'une réalisatrice sourde.

Personnellement, je n'ai pas retrouvé l'auteur de l'histoire du Petit Sapin ; peut-être doit-on la considérer comme appartenant au patrimoine culturel... Nous n'avons donc pas eu à traiter la question des droits d'auteur. Mais il s'agit là d'une démarche incontournable et soumise à une étude très sérieuse.

En 1992, ce conte avait fait l'objet d'un spectacle mis en scène en langue des signes par de jeunes enfants sourds des classes LSF gérées par les IRIS. Ce spectacle avait été filmé, et c'est le vidéogramme qui a été le document source de la traduction :

- Dans le cadre de leur formation, les étudiantes de l'IUP Traduction et interprétation de Toulouse ont eu pour tâche de faire chacune une traduction sur le registre « conte » (excellent exercice).
- Puis, à partir de cette base, un interprète-traducteur confirmé a produit une traduction finie.
- Enfin, celle-ci a été « mise en bouche » par une conteuse entendante apportant ainsi les corrections permettant d'obtenir une version parlée à la manière

d'un conte<sup>50</sup>. Cette version finale correspond au texte figurant sur le livre.

En parallèle et également sur la base du vidéogramme, une comédienne sourde :

- à reformulé l'histoire en LS, également à la manière d'un conte, mais en LS.

- Puis, une captation de la narration en LS a été réalisée sur fond d'incrustation (il s'agit d'un fond d'une couleur unie et soutenue permettant ensuite de procéder à un montage qui fera apparaître le personnage filmé dans un décors ; le cas le plus connu est le présentateur météo apparaissant aux téléspectateurs sur un fond de carte).

Par ailleurs, la partie infographique a été exécutée par des spécialistes : illustration, animation (le trait du dessin des yeux a été soulignée, l'animation particulièrement soignée, donnant ainsi une place importante aux regards des personnages, paramètre important pour les enfants sourds), choix des couleurs, mise en page, etc.<sup>51</sup>

J'ai pu constater, et m'en suis réjoui, que ce type d'action n'est pas un phénomène isolé, puisque j'ai eu l'occasion d'assister à la présentation d'un produit de ce genre lors d'une conférence. Le retard à combler en la matière est énorme... L'accessibilité culturelle et la lutte contre l'illettrisme des sourds est un domaine où il y a fort à faire. La traduction pour elle-même et les innombrables retombées pédagogiques qu'elle entraîne, ont un rôle déterminant à jouer.

Un type de traduction qui fait régulièrement partie de notre activité depuis quelque temps et qui donnent bien du fil à retordre à certains de mes collègues est la traduction d'histoires drôles racontées par des sourds. Quelques petits spectacles ont été montés sur la scène d'un petit théâtre toulousain où se sont succédés sketches et histoires drôles. Ils ont été filmés, enregistrés, compilés... Et sont régulièrement diffusés sur le Web. Au préalable on nous demande d'en faire une version en français écrit. Le projet de traduction, mûrement élaboré et établi avec notre commanditaire (négociation, encore et toujours), nous offre plusieurs possibilités pour nous

---

<sup>50</sup> Orature/Littérature.

<sup>51</sup> Le document pourra être éventuellement visible lors de la soutenance.

tirer de cette situation délicate (ceux qui connaissent ces histoires drôles racontées par de merveilleux conteurs sourds parfois, savent de quoi je parle ; à INTERPRETIS, nous savons vite lorsqu'un collègue est attelé à cette tâche et pouvons suivre la procédure de traduction à distance : fuse un éclat de rire sonore, appréhension/compréhension ; puis se font entendre de furieux grincements de dents : restitution/rédaction).

Trois possibilités donc :

- On trouve de soi-même une tournure, drôle, agréable et donc satisfaisante ; auquel cas la traduction fait le tour des collègues.

- Il existe une histoire drôle en français équivalente, on la connaît... et on s'y précipite. La version en question avec quelques aménagements fera très bien l'affaire. Mais on ne s'en vante pas.

- La troisième, malgré tous nos efforts nous amène à déclarer forfait. C'est la honte du traducteur et on se dépêche de rédiger une petite phrase disant que « présentement les subtilités culturelles du monde des sourds n'ayant pas d'équivalent dans la culture française, etc., etc. Veuillez bien vous reporter au fichier vidéo ci-contre... ». Ce qui implicitement signifie « débrouillez-vous pour comprendre de vous-même », mais c'est pourtant ce qu'il y a de mieux à faire.

Autre projet très ambitieux, en collaboration avec WebSourd et la Mairie de Toulouse, dont l'objectif est de créer un flux de lecteurs sourds à la médiathèque de Toulouse. Entre autres choses, cela signifierait traduire les quatrièmes de couverture de romans ou les résumer (sans livrer la clé de l'intrigue), les interviews d'auteurs et de lecteurs... tout cela s'inscrivant dans une campagne de sensibilisation à la lecture en direction des sourds. Vaste programme ! Comment absorber une telle masse de travail si cela devait se présenter à nous dès demain ?... La question de la formation des traducteurs est vraiment à faire figurer en tête de liste des priorités.

## ***Pédagogie de la traduction***

### **Formation des traducteurs sourds**

Il est donc devenu fréquent de faire appel à des personnes sourdes ayant une bonne maîtrise de leur langue, la langue des signes, et également une bonne connaissance du français. Cependant, la nécessité de mettre en place une solide formation pour ces traducteurs apprentis s'impose. D'autant plus que cette demande connaît dès à présent un essor considérable et que localement la configuration actuelle de la profession ne permet d'absorber la demande de manière satisfaisante. Aussi, tout est actuellement mis en oeuvre pour que puisse démarrer une formation de ce type dès 2005. Trois à cinq recrutements sont envisagés dès la rentrée universitaire prochaine. Ce sera dans le cadre de la formation continue à l'IUP traduction et Interprétation à l'UTM.

Un premier recrutement a déjà été effectué au sein d'INTERPRETIS dans le courant de l'année universitaire 2004-2005. Il s'agit d'une formation en alternance sous forme de contrat de professionnalisation pour lequel un parcours à l'IUP « à la carte » a été aménagé.

A l'horizon de la rentrée 2006 ou 2007, il est envisagé d'inscrire ce projet dans le cadre de la formation initiale.

L'objectif est de former des spécialistes de la traduction possédant au moins deux langues dont la langue des signes (langue A), le français (langue B) et de solides notions d'anglais (langue C), une bonne culture générale

---

<sup>56</sup> Il semblerait que les programmes des cours de haut niveau à IVT (niveau 12) comportent quelques exercices de version. A IRIS, un cycle (cycle D) vient d'être instaurer pour cette rentrée où thème et version occuperont une bonne place et pour lequel interviendront des formateurs-traducteurs.

ainsi que des qualités d'expression très sûres. Cette formation vise à préparer le candidat à maîtriser les techniques de la traduction en LS vidéo, à utiliser les ressources technologiques et les outils d'aide à la traduction qui permettent une adaptation rapide à divers domaines de la traduction. Cette formation doit lui permettre par la suite d'occuper des postes de responsabilité tels que correcteur de traductions en langue des signes et manager d'équipe de traducteurs (planification, préparation des sessions de traduction, etc.)

### **Propédeutique à l'interprétation**

L'opération consistant à passer d'une langue à une autre avec tout ce que cela comporte n'est pas une mince affaire, nous le savons. La maîtrise des techniques de traduction demande du travail et peut constituer une fin en soi si l'on veut faire de la... traduction (c'est une lapalissade) ; mais c'est aussi une étape à la progression pédagogique pour parvenir en final à la maîtrise des techniques d'interprétation simultanée. Je veux dire que pour apprendre à « Traduire » il faut commencer par « traduire », c'est-à-dire commencer par :

- Avoir sous les yeux le document à traduire qui peut être lu et relu jusqu'à une parfaite compréhension, jusqu'à « saturation », jusqu'à être capable de le reformuler en « langue source » soit accomplir une traduction « intralinguale ».
- Puis posément, procéder à la reformulation dans l'autre langue, c'est-à-dire à la ré-énonciation du texte, ré-écrire jusqu'à faire en sorte que le texte cible produise le même effet que la langue source (notion « d'équivalence d'effet »)...

Non, décidément, ce n'est pas une mince affaire. Etre capable de cela est me semble-t-il l'étape incontournable avant d'aborder l'interprétation... de vive voix. L'étagement des difficultés permet une progression rationnelle : passer de la traduction à l'interprétation en consécutive d'abord, puis à la simultanée. Les difficultés propres à chacune des étapes devant être intégrées puis dépassées

... La formation à l'interprétation doit s'envisager sur une période longue, permettant ainsi une maturation nécessaire. Une interprétation en simultanée performante correspond à un mécanisme cérébral, cognitif, qui demande du temps à se mettre en place.

Ceci étant, je ne veux pas dire « qui peut le plus, peut le moins ». D'excellents traducteurs ne seront jamais

interprètes et de brillants interprètes se refusent à traduire car ne se sentent pas capables de le faire correctement. Chacune de ces deux disciplines, lorsque l'on est apte à accomplir correctement l'acte de Traduction, demande une orientation de formation plus particulière, et l'expérience professionnelle fera le reste.

Personnellement, certains de mes premiers exercices de Traduction ont consisté à interpréter en simultanée des réunions de travail où s'affrontaient des personnes dans des discours passionnés... (Vulgairement on appelle ça aller au casse-pipe, mais n'exagérons rien, le superviseur veillait et je bénéficiais d'une certaine bienveillance). Nous, les interprètes en LS, nous avons marché sur la tête en matière de formation mais pas moyen de faire autrement. Certes, malgré tout nous avons aujourd'hui d'excellents interprètes, ayant une solide expérience... mais à quel prix ?! Pourquoi sommes-nous encore si peu nombreux ? Beaucoup ont abandonné... bien sûr les raisons peuvent être multiples, ceux-là n'auraient pas pu être tous des interprètes, c'est un métier qui demande des aptitudes personnelle particulières que nous n'avons pas tous ; le métier insuffisamment reconnu en termes de conditions de travail et de rémunération en a rebuté plus d'un ; l'insuffisance de services d'interprètes correctement structurés qui sont pourtant de véritables centres de ressources participe également à l'érosion de la profession... Mais aussi parce que le niveau de compétence demandé aux interprètes en LS a considérablement augmenté, et le niveau d'exigence des usagers aussi ; la spécialisation des interprètes en LS dans certains domaines devient souvent nécessaire... Indubitablement, une très solide formation de base favorise grandement l'adaptabilité des professionnels.

## Les apprenants de la LS

### Cours de LS destiné aux adultes

Mais avant d'entreprendre sérieusement une formation à la Traduction, encore faut-il maîtriser les langues. Ceci est à prendre comme un postulat. Toutefois, pour maîtriser les langues, il faut se livrer à des exercices de thème et version, soit de la traduction (bien que ce ne soit pas synonymique).

Les candidats à la formation d'interprète n'ont dans la plupart des cas qu'une pratique récente de la LS (encore une histoire de maturation) et insuffisante. Il se pose à la fois un problème quantitatif : pas assez de cours de langue, pas assez de pratique et depuis trop peu de temps ; et qualitatif : programmes des cours incomplets et restriction des champs d'expérience linguistique. Que faire ?

Sur le premier aspect, il faut augmenter la durée des formations, vraisemblablement ; quand au second, il faut perfectionner les enseignements, sûrement. Je ne suis pas tant critique sur ce que contiennent les programmes de formation en LS construits par les associations de sourds, que sur ce qu'il manque : il faudrait à mon avis introduire des modules de thème/version<sup>56</sup>. Cela suppose l'intervention de formateurs connaissant bien les deux langues. Les formateurs sourds, même les bons, et il y en a d'excellents, mais bilingues, précisément ils ne le sont pas en règle générale (cercle vicieux). Ils doivent donc s'attacher la collaboration ponctuelle de traducteurs entendants. Quand on aura suffisamment formé de traducteurs sourds, certains d'entre eux seront formateurs à leur tour (cercle vertueux).

Introduire des exercices de traduction signifie travailler sur toutes sortes de textes, pragmatiques et poétiques ; en français et en LS-vidéo. Pour les premiers, l'on peut puiser dans l'inépuisable source qu'est le monde de l'édition française. Pour les seconds, des corpus vidéos doivent être réalisés car ils sont encore trop peu nombreux (encore un problème !). Mais des structures comme WebSourd et d'autres, vont progressivement alimenter la communauté sourde de messages dits en LS et en LS-vidéo traitant des sujets divers et variés (nous retrouvons le cercle vertueux). Les conditions requises étant obtenues ainsi, les apprenants de la LS pourront s'exercer à la traduction, opération fondamentale du langage et indispensable à l'apprentissage des langues.

Aussi, car parmi ceux qui font la démarche d'apprendre la LS se trouvent les futurs candidats au métier d'interprète-traducteur, le rehaussement des compétences linguistiques acquises par les apprenants viendront combler l'écart existant trop souvent entre les plus hauts niveaux atteints dans les structures enseignant la LS et le niveau requis pour entreprendre une formation dans les métiers de la Traduction. C'est une vraie synergie qui doit s'instaurer entre les organismes de formation d'interprètes-traducteurs et les structures de sourds dispensant les cours de langue des signes.

Curieusement, la majorité des interprètes en LS prétendent mieux traduire vers... la LS. A mon avis, très souvent à tort. Cela est certainement une question de feed-back : quand ils travaillent vers le français le retour est immédiat, on s'entend parler, et si c'est mauvais, on le sait et ça nous touche personnellement ; au pire, on s'affole et ça va de mal en pis. En LS, le feed-back est bien moindre, si c'est médiocre on peut ne pas s'en rendre compte, on reste calme et ma foi, on peut continuer ainsi et avoir l'impression que tout va bien (« j'ai tout compris et j'ai tout dit »). Il y a bien sûr d'autres moyens d'avoir des retours, mais le feed-back est d'un point de vue langagier le plus intéressant. En matière de formation, la LS-vidéo, car langue « écrite », permet ce recul sur la langue et un travail très en profondeur sur la LS.

### **Les adultes sourds**

Cette vertu pédagogique de la traduction vaut également pour réconcilier les sourds avec le français-écrit, j'en ai été intimement persuadé dès l'observation<sup>57</sup> de sourds en formation devant dissenter en LS, soit en LS-vidéo. Ce qui peut pour certains paraître un paradoxe en s'interrogeant ainsi : ne peut-on pas craindre au contraire que le recours massif à LS-vidéo marginalise encore plus le français-écrit ? Eh bien non, ce qui est une contradiction majeure c'est de maintenir les sourds à l'écart de la LS, orale et/ou écrite, pensant ainsi leur permettre de mieux réussir en français. C'est exactement le contraire qui se produit, le constat d'échec est patent depuis trop longtemps, encore faut-il mener une analyse pertinente.

Appréhender « l'écrit » c'est prendre du recul sur la langue. Cette distanciation permet de mieux comprendre les mécanismes de l'écrit, quel qu'il soit. Et quand on a

---

<sup>57</sup> Premières observations décrites plus haut, p.19.

compris comment fonctionne sa propre langue, la LS et la LS-vidéo pour les sourds, on est mieux à même de comprendre comment fonctionne les autres, et notamment le français-écrit, toujours pour les sourds. Mon expérience d'interprète en milieu pédagogique m'a quasi-systématiquement donné l'occasion de faire cette constatation qui est que plus les sourds maîtrisent leur langue, plus ils ont de facilité à appréhender le français écrit. A fortiori s'ils ont déjà travaillé la LS-vidéo : la lire, la « rédiger », être lu par d'autres, etc. Il n'est pas anodin de voir que ce sont les anciens élèves des classes bilingues qui sont les plus performants pour faire de la traduction<sup>58</sup>. Je ne parle même pas ici de la dimension psycholinguistique du phénomène : « reconnais ma langue et je reconnaîtrai la tienne »<sup>59</sup> qui joue un rôle de premier plan.

### **Enseignement des enfants sourds**

C'est donc dit. Si je pousse cette logique jusqu'au bout, la traduction devrait également faire partie du programme scolaire des collèges et lycées accueillant des enfants sourds. Des entretiens avec quelques enseignants des classes LSF des IRIS m'ont appris que certaines activités pédagogiques ressemblent à de la traduction<sup>60</sup> à s'y méprendre.

La finalité de l'enseignement est de faire des enfants de ce pays de vrais citoyens. Car la citoyenneté passe aussi par le savoir ; l'acquisition du savoir passe par la lecturisation<sup>61</sup>, il faut maîtriser la langue<sup>62</sup>. Les sourds

---

<sup>58</sup> Voir les excellents articles de JL. Brugeille et B. El Khomsi (2003), « Présentation d'une expérience pédagogique d'enseignement du français dans une filière bilingue en lycée », *Langue française*, n°137, Paris : Larousse.

<sup>59</sup> *Ibid.*

<sup>60</sup> Une enseignante ayant tellement à l'esprit ce qu'est la traduction et ses difficultés, car elle-même « bilingue professionnelle », s'était mise en tête que ce n'était qu'affaire de spécialiste. Aussi elle évitait soigneusement d'utiliser le terme « traduction » dans ses paroles et ses écrits à propos de ses pratiques en classe ou prenait moult précautions oratoires si elle devait le faire... j'espère l'avoir rassurée depuis.

<sup>61</sup> Concept d'apprentissage de la lecture développée par l'Association Française pour la Lecture ([www.lecture.org](http://www.lecture.org)), Mouvement pédagogique mettant en place de nouvelles pratiques d'enseignement de la lecture et d'outils pédagogiques spécifiques. L'AFL s'efforce de marquer une rupture avec les pratiques d'alphabétisation (lecturisation) de l'école qui génère de l'échec. Le mouvement 2 Langues pour une Education (2LPE) à la réflexion sur l'enseignement du français écrit aux enfants sourds s'est attaché la collaboration de l'AFL à plusieurs reprises.

sont dans « l'obligation » d'être au moins bilingue. Les professionnels des IRIS, pour parvenir à cette finalité, se sont fixé entre autres objectifs celui de faire des enfants sourds accueillis dans leur classe des enfants bilingues : français-écrit et langue des signes. Encore une fois, de ce que je constate dans ma pratique d'interprète et de traducteur, je puis dire que les résultats obtenus sont probants...

## **Production d'outils pédagogiques**

### **Procédure de schématisation**

A plusieurs reprises, j'ai eu à parler de la « schématisation », étape indispensable au passage du français-écrit vers la LS-vidéo.

La paternité de l'idée de procéder ainsi revient à Alain Bacci (j'en ai éprouvé une certaine jalousie...). J'ai depuis avantageusement développé cette méthode (... ce qui m'a réconforté).

Cette procédure participe à la fois de la phase de compréhension et de celle d'expression. Elle permet de transposer le contenu d'un message dit sur le mode linéaire du français au mode quadridimensionnel de la LS, en découpant et en fixant sur papier les différentes parties du discours sous forme de schémas. En voici le déroulé et quelques commentaires :

- Après lecture et analyse du texte source : repérage du plan, des idées principales, secondaires, sélection des informations, etc.

Opération classique nécessitant un travail à tête reposée et un crayon pour souligner, annoter, biffer...

- Sur une feuille de papier (conférencier de préférence) dessiner schématiquement (feutres de diverses couleurs) la représentation cognitive qu'évoque le texte : entités, relations et fonctionnements (fléchage, numérotation, mots-clés éventuellement...) selon un découpage cohérent.

« Dessiner un texte » en deux dimensions (feuille de papier), c'est déjà traduire visuellement en occupant un espace de manière logique et cohérente. La troisième dimension et la dimension temporelle sont introduites par « l'empilement » des événements (tel l'architecte

---

<sup>62</sup> A l'heure de la « mondialisation culturelle » (voir D. Wolton, *L'autre mondialisation, op. cit*) ou simplement dans un désir d'ouverture d'esprit, il faudrait dire pour tous, « les » langues.

travaillant sur un fond de plan et venant superposer par-dessus les différentes conceptions sur papier calque) et le jeu de fléchage, de numérotation.

Une fois terminé, on peut prendre de la distance et visualiser<sup>63</sup>, lire, relire et ainsi vérifier sa propre compréhension<sup>64</sup> et envisager de manière plus précise l'expression en LS.

On est véritablement à l'étape intermédiaire entre la réception et la réexpression. Inutile de vous dire l'intérêt pour l'apprentissage des techniques d'interprétation du français vers la LS, et pourquoi pas inversement. Sans parler de Traduction à proprement parler, intérêt également pour l'apprentissage de la LS...

Enfin, le tableau-conférencier, disposé à proximité de la caméra, peut ensuite être utilisé, tel un prompteur, par le traducteur lors de l'expression en LS pour l'enregistrement final. Il est impératif qu'il ne se réfère plus au texte source car alors il court le risque, et il est grand, d'être « contaminé » par la forme française du message (mot à mot, français signé...).

En exposant cette façon de faire à une interprète de langues vocales, elle m'a signalé que cette technique est proche de celle utilisée par les interprètes travaillant en consécutive (quelqu'un avait donc eu l'idée avant A.Bacci...)

## **Grille de correction**

Une mise en relation avec des partenaires tels que l'IUP Traduction Interprétation et la Mission Multimédia d'UT2 et IRIT UT1 ainsi que des structures comme IRIS, INTERPRETIS ou WebSourd, afin d'œuvrer à la création d'outils pédagogiques tel qu'un logiciel d'annotation de corpus en LS intégrant des outils d'analyse d'image, permettant l'analyse et la correction est actuellement en cours. En effet, si pour des raisons évidentes, la correction d'un écrit sur papier ou même en traitement de texte ne pose pas problème, il en va bien autrement s'il

---

<sup>63</sup> Ma faible compétence en matière de traitement de texte et surtout le manque de temps m'interdisent d'illustrer mon propos en incorporant quelques schémas dans ce chapitre. En revanche, une démonstration pourra être éventuellement faite lors de la soutenance.

<sup>64</sup> ... Ou celle d'un collègue, d'un stagiaire. A l'issue de cet exercice, une stagiaire c'est exclamée un jour : « Je viens de comprendre vraiment ce que l'on entend par 'utilisation de l'espace' en LS ! » Mieux vaut tard que jamais me direz-vous mais il a eu le mérite de provoquer ce déclic. Autre exemple, la lecture du schéma d'un collègue sourd m'a permis de repérer une confusion entre « et » et « ou » : il dessinait en série au lieu de le faire en parallèle, ce qui a permis le dénouement d'un point de blocage.

s'agit d'un document rédigé en LS-vidéo. Il faut créer les outils adéquats.

## Conclusion

Les mécanismes de la traduction sont méconnus. Partant, la perception que l'on s'en fait est parfois ambiguë. Il m'a paru bon de dire ou de rappeler en quoi ils consistent.

C'est une illusion de penser que n'importe qui peut traduire ou interpréter s'il connaît les langues. Il suffit de changer les mots et les phrases d'une langue par des mots et des phrases équivalents dans une autre langue. Mais c'est bien loin d'être aussi simple. Alors c'est entendu, pour faire de la Traduction proprement dite il faut une solide formation, qui commence par de la traduction, puis de l'interprétation... et pour être « bon » il faut de l'expérience mais aussi, toujours, toujours, avoir une réflexion sur sa pratique car notre environnement évolue et vite.

Mais avant d'être l'affaire de traducteurs et interprètes, bilingues professionnels, la Traduction constituant dans son principe une opération fondamentale du langage, c'est aussi une activité courante : reformulation, ré-écriture, ré-énoncé... Elle est au cœur du langage.

Compte tenu de sa modalité visuo-motrice, la langue des signes se distingue des autres langues du monde fonctionnant sur le mode audio-phonatoire. Mais est-ce que cette distinction peut justifier que l'enregistrement d'un énoncé en LS sur support vidéo et respectant un certain nombre de paramètres corresponde à sa forme écrite ? Question à laquelle je réponds par l'affirmative.

D'une part parce que c'est un parti qu'il me faut prendre pour accomplir ma mission de traducteur, avec tout ce que cela comporte.

J'avais d'abord pensé que la fonction de traducteur français/LS ne serait jamais qu'une étape transitoire, en attendant que les sourds soient lettrés comme il se doit. Mais j'en suis venu à penser que non. Car il me semble qu'on ne peut s'exprimer de manière la plus précise, la mieux sentie qu'il soit, au point par exemple d'émouvoir, de faire rire aux larmes que dans sa langue maternelle ou langue d'usage. Seule l'expression en langue maternelle peut prétendre être à la hauteur d'un niveau de réflexion très élaboré. Et ce, même chez les traducteurs professionnels de langues vocales, rares sont ceux qui peuvent travailler indifféremment dans les deux sens, ils évitent de le faire en général.

Quoi qu'il en soit, la traduction, métier émergent pour les sourds et entendants, est en train de naître et a de

long jour devant elle : les « pros » interviendront là où on aura besoin de spécialistes.

D'autre part, la LS-vidéo présente un réel intérêt de mon point de vue de formateur. La forme écrite de la langue des signes offre une visée pédagogique formidable pour former des traducteurs et des interprètes. L'outil pédagogique que constituent la LS-vidéo et les techniques de traduction est également valable, très certainement, pour l'enseignant de LS auprès des adultes entendants, surtout ceux qui voudraient être interprète-traducteur un jour (c'est intéressé), mais aussi pour les adultes sourds illettrés qui ne veulent plus l'être et les élèves sourds qui ne doivent pas le devenir (c'est intéressant !).

On peut aussi se poser l'interrogation suivante : La LS-vidéo aura-t-elle des effets sur la LS-orale ? J. Goody, dans *La raison graphique* (cité plus haut), dit en substance qu'on ne parle plus de la même manière une langue écrite... Qu'en sera-t-il ?

Par ailleurs, nous savons aujourd'hui qu'il y a à peu près autant de locuteurs de la LS entendants que sourds. Cela n'est probablement pas sans effet sur la langue des signes. A mon sens socialement très positif, mais d'un point de vue linguistique, faut-il s'en inquiéter ?

En outre, B. Mottez, dans son ouvrage cité également plus haut, écrit qu'« il est attendu aussi de l'écriture une certaine unification de la langue ». La LS-vidéo sera-t-elle vecteur d'uniformisation pour la LS ?

Quoiqu'il en soit, j'ai l'intime conviction que les effets pervers, s'il doit y en avoir réellement, seront largement contre balancés par les bienfaits de la LS, orale et écrite.

## Bibliographie

Cuxac C. (2000), *La Langue des Signes Française (LSF), Les voies de l'iconicité*, FDL, Ophrys.

El Khomsi B. (2003), « Présentation d'une expérience pédagogique d'enseignement du français dans une filière bilingue en lycée », *Revue Langue française* 137, Paris : Larousse.

Etudes & Travaux de l'Ecole doctorale LLC, n°1 (2003), *La traduction au XXIe siècle : pratiques et défis*, sous la direction de S. Hibbs, UTM & Ecole Doctorale, Toulouse.

Gache P. et Quipourt C. (2003), « Interpréter en langue des signes : un acte militant ? », *Langue Française* 137, Paris : Larousse.

Garcia B. (cours de)(2004), *Normes de l'oral et normes de l'écrit*, université Paris VIII.

Goody J. (1979), *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, collection « Le sens commun », aux Editions de Minuit, Paris.

Gouadec D. (2004), *Faire traduire*, La Maison du Dictionnaire, Paris.

Hagège C. (1985), *L'homme de parole*, collection Folio essais, Editions Fayard, Paris.

Mottez B. (1981), *La surdit  dans la vie de tous les jours*, Les publications du C.T.N.E.R.H.I, Paris.

Mounin G. (1963), *Les probl mes th oriques de la traduction*, Gallimard.

Oustinoff M.(2003), *La traduction*, PUF, Collection QSJ ?

Riegel M., Pellat JC. & Rioul R. (1994), *Grammaire m thodique du fran ais*, PUF.

Seleskovitch D. & Lederer M. (2002), *P dagogie raisonn e de l'interpr tation*, Collection traductologie, Didier Erudition, Paris.